

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 27 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 15- 22 juillet 2020

LE CAP TOUJOURS SUR DES ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE Jovenel Moïse se donne d'autres candidats Michel Martelly de plus en plus mis à l'écart

Par Léo Joseph

Il semble que Jovenel Moïse se penche de plus en plus vers les propositions de ses conseillers politiques qui cherchant

à éloigner Michel Martelly d'un second tour de piste, au Palais national. Non seulement, dans le cadre des élections bidon qu'il se prépare à concocter son prédécesseur ne figurait pas sur sa liste,

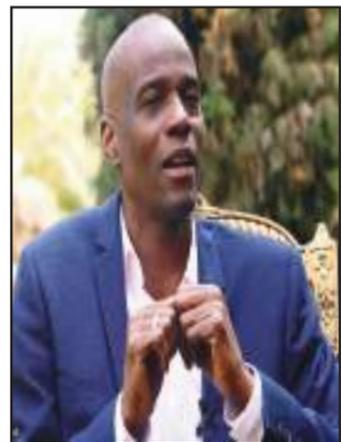
suite à l'assassinat de son candidat favori, il donne l'impression d'être encore plus déterminé à distancier Sweet Mickey du pouvoir. Car la toute dernière liste de candidats appelés à participer au

« scrutin primaire secret » en cours serait encore composée

de candidats de Moïse, qui avait jeté son dévolu sur Norvella Bellamy

L'INSÉCURITÉ LANCÉE DANS UNE PHRASE DANGEREUSE

Les gangs armés en manœuvre militaire en plein jour à la capitale Jimmy Chérizier et son armée ambitionnent-ils la présidence ?



Jovenel Moïse ne sait sur quel pied danser avec les gangs armés.



Michel Martelly, le premier patron des gangs armés, mais...

Par Léo Joseph

Dans un premier temps, Jimmy Chérizier, surnommé Barbeque, un ex-policier expulsé de la Police nationale d'Haïti (PHN) pour des actes qu'il est inconvenant à un agent de l'ordre de commettre, a réalisé le regroupement en fédération des gangs armés, à la capitale. Dans un second temps, ces derniers, ont effectué une démonstration de force en plein jour, à Port-au-Prince, à la barbe de la Police régulière ayant déci-

Suite en page 13



L'ex-député Cholzer Chancy, sur la courte liste de Jovenel Moïse pour briguer des présidentielles hypothétiques.



Ardouin Zéphirin, parviendra-t-il à damer le pion à Cholzer Chancy ?

sans le chanteur du compas.

En effet, les mêmes sources qui avaient révélé les plans élec-

pour être son candidat préféré à la présidence mettent à nu sa solution de rechange où les choix ne

Suite en page 5

DIPLOMATIE INTÉGRALE SANS FAILLE L'ambassadeur de France a son franc-parler

Par Nènè Wiseman

Langue de bois, euphémisme et flatteries dans le coin, l'ambassadeur de France en Haïti n'a point maquillé la réalité socio-économique et politique qu'il constate. Contrairement à des collègues américaine, onusienne et autres, il a dit les choses comme elles sont, quitte à essuyer la foudre de la Chancellerie haïtienne, qui n'aura pas sans doute la décence, même de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Dans son discours de cir



Ambassadeur José Gomez.

constance, à l'occasion du 14 juillet, fête nationale de la République française, M. José

Comez s'est adressé à ses compatriotes vivant en Haïti, aux Français d'Haïti ainsi qu'aux amis haïtiens, abordant, au prime abord, la crise sanitaire occasionnée par la pandémie de la COVID-19. Aussi a-t-il déclaré avoir constaté le recul de la maladie, dans le pays, souhaitant que tout le monde et ses proches aient été épargnés par la maladie et que vous ayez, dit-il, « traversé du mieux possible cette triste période ».

Bien que M. Gomez ait dit regretter de n'avoir pu, comme dans le passé, « au cours d'une

Suite en page 15

HAPPENINGS!

The unveiling of a mural in honor of George Floyd takes center stage in Brooklyn



Pastor Samuel Nicolas answering some questions, as others look on, including Pastor Leslie Thomason (blue shirt) and Erick Saint-Louis on the right.

BROOKLYN, N.Y., July 13, 2020—The Haitian community honored George Floyd this morning when a mural of 20 ft. by 30 was unveiled on the wall of a C-

TOWN store at the corner of Flatlands and 80th Street in the Carnasie neighborhood of this borough. A special guest was his

Continued on page 7

Le décret du 24 juin 2020 sur le Code pénal, une ineptie juridique et politique !

« Il y a un paradoxe dans le fait que les cons soient bornés et que la connerie soit sans limite ».

On aurait plutôt compté les flots de la mer qu'on ne parviendrait pas à comprendre le pourquoi et/ou la nature de toutes les espèces de mensonges magouillés et des mesures prises dans la folie stupide d'un homme (une équipe) qui veut à tout prix garder le pouvoir au mépris des principes administratifs, juridiques et politiques d'un pays.

« **LE CODE PÉNAL DATANT DE 1835 EST D'UNE MORALITÉ EXTRAORDINAIRE** ».

Par Elco Saint-Amand

Tout régime politique visant l'instauration de la dictature s'empresse, sans détour ni tour de rôle, à changer l'arsenal juridique d'une république. Celui du PHTK n'échappe pas à cette folie dans ses décrets et arrêtés en folie. L'article 24 de la Constitution de 1987, qui garantit et protège la liberté des citoyens, se retrouve mis en veilleuse par ce décret de la honte, pris par le gouvernement Moise/Jouthe en date du 24 juin 2020.

Nous nous rappelons !

Lors d'une intervention, au cours d'une rencontre avec un groupe de citoyens triés sur le volet, l'apprenti

dictateur Jovenel Moise se réjouissait de la caducité du Parlement, tout en prétextant qu'il a désormais le champ libre pour parfaire la voie de la volonté de ses patrons nationaux et internationaux, et, du même coup, imposer au pays son successeur néo-duvaliériste et par de là, établir une féroce dictature en Haïti. Nostalgie de la tyrannie. Ceci dit, et, à la stupéfaction générale, Jovenel Moise, dont le mandat arrivera à terme le 7 février 2021, s'arroge le droit, depuis un certain temps, de prendre des décrets reflétant toute sa velléité d'instaurer un régime « *bout di* ». Ainsi, il se soumet aux exigences de certains pays de la communauté internationale.

En crise depuis la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier, en février 1986, Haïti s'enlise dans une transition politique qui n'en finit pas et se voit contrainte par la communauté internationale de prendre des mesures à la fois immorales et inhumaines. Pour saisir le paradoxe du terme d'État, la proposition de Wittgenstein, qui se définit ainsi : « *Nous devons en finir avec ce qui est explication pour laisser la place à la description* ». Une assertion qui confirme, à certains égards, ce qui se passe actuellement en Haïti avec la présence de ces petits-hommes au pouvoir.

Les décrets successifs de

Jovenel Moise pris dans des dérogations procédurales

Peut-on retrouver des tentatives d'explication pour défendre les engagements hasardeux proposés et acceptés par Jovenel Moise vis à vis de la communauté internationale, pour garder le pouvoir ? De toute l'histoire de la République, personne n'a jamais pu mentionner une équipe aussi incapable et nulle dans la gestion des pouvoirs de l'État... Par parenthèse et respect pour l'État, nous tenons à attirer l'attention des citoyennes/citoyens sur le fait que les lois de Jovenel Moise n'ont rien avoir avec la morale du Droit, voire à l'équité d'une saine distribution de la justice. Elles sont toutes dépourvues d'une volonté manifeste et homogène devant exister entre gouvernants et gouvernés.

L'esprit du décret sur le Code pénal Jovenel Moise

Dans la hiérarchie des normes, les lois sont au-dessus des décrets... les questions que l'on est en droit de se poser et que l'on pose sont les suivantes :

a) **Peut-on abroger une loi par un décret ? La réponse est NON.**

b) **Un décret peut-il donc remplacer une loi ? La réponse est absolument NON.**

Petite leçon élémentaire à l'introduction au droit pour taper la mauvaise foi ou encore mettre à nu l'incompétence des conseillers flatteurs, soumis et inconscients (payés par le trésor public) du président Jovenel Moise : « **Le droit pénal ne se résume pas uniquement sur la conception de la peine** », il est un projet global de société déterminant qui vise la nature générale de l'équilibre de l'État-Nation. Un idéal de développement humain. Enfin, une vision politique du droit et de la justice.

La complexité du droit pénal

Avec ce fameux décret sur le Code pénal haïtien, **le système étatique est davantage avili** (soumission - acculturation - incompétence) tant sur le plan du droit comme mouvance des faits sociaux que sur le moyen de résolution et de réglementation des infractions. Par ailleurs, si la souffrance dégrade le corps, elle se répercute sur l'esprit... si une mauvaise loi est ainsi adoptée, elle a aussi des conséquences néfastes sur le corps social. D'où, l'image de l'intégrité de la justice se désagrègeant et cédant la place à l'impunité, à la corruption, à l'immoralité et au favoritisme. Aucune portée.

Le processus de la déchéance des moralités

Le Code pénal haïtien a été voté par la Chambre des communes, le 29 juillet, au Sénat de la République, le 10 août et promulgué, le 11 août 1835 (source : Code pénal annoté par Menan Pierre-Louis). Ce code pénal étant en vigueur depuis plus de 175 ans est, à juste titre, dépassé, suranné et voire même inadapté, mais ce fut, à l'époque de son adoption, un projet de société répondant, au fil des années, aux besoins d'une population qui ne demande qu'à être prise en charge sur le plan des charges et responsabilités de chaque individu en matière délictuelle ou criminelle. Ce Code datant de 1835 est d'une moralité extraordinaire et en a donné lieu à des articles qui ont trait à la relation entre l'infraction et le châtement... aux fins de créer une sorte d'équilibre qui éviterait l'imposition de la loi de la jungle. Ce qui signifie que le Code pénal est et doit être considéré comme un « *consensus* » existant entre l'Exécutif, le Législatif, le Judiciaire, en sus des organisations de la société civile. Loin de nous, l'idée qui a eu une consultation entre les grands pouvoirs de l'État. Le Législatif est caduc depuis le deuxième lundi de janvier 2020; le pouvoir judiciaire représenté par le CSPJ ne joue absolument pas son rôle-visionnaire dans les prises de décision... le Judiciaire

Suite en page 12



Mete pitit ou a ajou sou
vaksinasyon woutin yo
kounye a, pa pita.

Vaksen yo san danje, esansyèl, epi yo pwoteje
timoun ou an kont maladi ak pwoblèm sante ki kache yo.

Rele doktè timoun ou an jodi a pou pran yon randevou.
Si ou bezwen jwenn yon doktè, rele 311.
Timoun ou an gendwa elijib pou swen medikal gratis,
kèlkeswa sityasyon imigrasyon ou.

NYC
Health

Bit de Sèvis
Ajou
Chwè Barbès, #11
Mann Rivyè

La renaissance du groupe musical haïtien D'Zine : Un rêve concrétisé

Par Robert Noël

Le groupe D'Zine renaît de ses cendres après des années d'absence de la scène HMI. Il a offert un concert virtuel qui a plu aux spectateurs du monde entier. On avait tout entendu à l'annonce de ce retour, que d'aucuns croyaient impossible. Les préjugés et l'opinion publique avaient nourri la curiosité en cette période de retraite forcée due à la pandémie de la Covid-19. Certains observateurs, oubliant que le confinement continue, s'imaginaient que la date choisie allait affecter le bon déroulement de la soirée de D'Zine. Il s'agissait du 4 juillet, date de la célébration de l'Indépendance des États-Unis.

Un brin de joie dans la solitude collective

Les gens n'avaient aucun autre choix que de rester calfeutrés chez eux, conformément aux exigences des autorités concernées par la remontée de la contamination au coronavirus. En sus du fait qu'il n'y avait rien d'intéressant à la télévision, sinon que des reprises de shows et de comédies déjà vues. Tout compte fait, D'Zine avait choisi la bonne date. Contrairement à la coutume, il n'y avait pas d'allumage et le lancement de feux d'artifice marquant généralement la célébration de cette date chère aux Américains était quelque peu limité cette année. La pandémie a imposé une autre forme de vie aux gens du monde entier. Et, qu'on le veuille ou non, on finit ou finira par s'y adapter.

On s'est rendu compte que le temps n'a pas empêché que D'Zine fasse revivre les bons sou-

venirs des années 90. C'est une période qui, dans le temps, avait été marquée par Gazman Pierre Couleur, Arly Larivière, Zagalo, de son vrai nom, Jude Mario Désir, Marcellus, Delly François, puis de Wesner, le tambourineur des grands jours de D'Zine, etc. Ce groupe musical est rentré par la grande porte offrant un spectacle de musique konpa dirèk sans bifurcation. Certains diraient même du compas à l'équerre. Une façon de dire que ces musiciens ont animé une soirée vir-



Le groupe D'Zine en spectacle virtuel (photo courtoisie d'Otis)J.

tuelle de konpa dirèk vivant, qui sort de l'ordinaire.

Il faudrait voir avec quelle aisance et dextérité Zagalo, le tom bassiste (gongiste) jouait son instrument préféré, donnant l'impression d'un oiseau libéré de sa cage. Il pouvait sortir et y revenir quand bon lui semblait, sans restriction aucune. Dans cette atmosphère, il est s'est retrouvé chez lui, dans le royaume de D'Zine. Il a la voix au chapitre. Cela est si vrai qu'il féminisait. La nostalgie l'envahit, le forçant à revisiter un paysage imaginaire, qui lui a fait dire : *M anvi wè mouch, vètè, ravèt, vomvon*. C'est sa marque déposée, son slogan. Les gens aiment quand il les énumère. Aujourd'hui, la réalité a changé de

décor. Il aurait vu davantage que ce qu'il a cités. Le tableau n'est pas du tout plaisant à voir, là-bas.

La formation D'Zine a défié le temps : Pi wouye, pi koupe

Le plaisir que D'Zine a procuré avait bon goût. Cette formation musicale a une paire de guitaristes à nul autre pareil. Cela ne veut pas dire qu'ils soient les plus doués du marché konpa dirèk, mais l'harmonie qui existe entre eux peut faire bouger même les fourmis. Ti

Michel, ancien guitariste de Disip (version I), Zengen, Disip (version II), a enfin trouvé sa niche donnant l'aspect d'un costume fait sur mesure pour D'Zine. La touche de l'autre guitariste le démarque de la mêlée du circuit HMI. Ce serait une grave erreur d'omettre de parler du rôle de Claudy, ce bassiste tout terrain, qui respecte et applique les principes qu'exige le cycle des quintes en musique. Cette section rythmique, dont il fait partie, assure parfaitement bien la fonction de métronome de D'Zine.

Dans le même ordre d'idées, on dirait que Billy Da Kid, le claviériste, est une réinvention. Il ne va pas au-delà de l'intervalle qui lui est alloué. Quelle grande

discipline et simplicité ! Sa touche reflète ses années d'expérience. Quant à Aguy, le batteur, il est doté d'une technique avancée et rare dans l'univers HMI. Il ne donne pas une raclée à la cymbale pour ennuyer les oreilles, comme le font certains batteurs. Il joue la batterie à feu doux pour garantir une bonne cuisson sans risque et sans danger. Le circuit konpa dirèk regorge de cymbaliers. Ti Wesner garde encore son calme d'antan et joue avec la même assurance et exactitude. La section cuivre est très percutante.

Les choristes ont montré une justesse dans l'harmonisation des voix et leur ponctuation témoigne d'une exactitude hors-pair.

La musique de D'Zine respire. Il faut surtout souligner que l'éclairage du podium a défini la nature de la soirée. Quand il s'agit de spectacle ou de concert, il faut que tous les artistes soient vus sur le podium. Il est incommode d'avoir le projecteur sur un seul ou deux artistes, fondateur (s) de l'orchestre ou sur les plus influents, en quête de célébrité. Cela ne se fait seulement que dans la communauté haïtienne. L'égoïsme n'est pas une vertu, et le moi est haïssable, nous dit Blaise Pascal. L'hypocrisie s'extériorise et un geste physique trahit toujours l'hypocrite. Elle devient palpable aux yeux du sage.

Quant à Delly François, il représente une équation complète avec tous les paramètres nécessaires. On connaît toutes les étapes à suivre pour voir si l'hypothèse qu'on s'est faite autour de son talent se reconferme. Il est un grand atout pour D'Zine. Les pronostics sont confirmés. L'hypothèse est vérifiée juste. En mathématique, on dirait C.Q.F.D-Ce

Qu'il Fallait Démont. Il faut souligner que l'invitation lancée à Ti Fanfan Kenn Problèm pour qu'il vienne sur l'estrade n'a pas été d'un bon ton. Il a automatiquement baissé l'élan de la soirée, en gaspillant le temps alloué à l'orchestre. Il a voulu improviser, mais le talent lui fait défaut.

La présentation de Marcellus, l'ancien guitariste de D'Zine, sur le podium était légitime puisqu'il a contribué au succès de ce groupe musical. D'ailleurs, c'était une soirée hommage à cet ancien guitariste, qui a contribué au succès de D'Zine. La prestation de D'Zine a plu à tout le monde, même les musiciens des groupes qui ont exploré la voie des performances virtuelles Live avant lui. Il ne pourrait être question de bonne performance sans une bonne qualité sonore. Guy Lemonier, l'ingénieur du son a du métier. Il a grandement contribué à la réussite de cette soirée que D'Zine a offerte aux mélomanes du monde entier.

Si ce n'était l'impact du Coronavirus sur le marché konpa dirèk, la formation D'Zine aurait dérangé le classement au tableau d'affichage du circuit HMI. Certains groupes musicaux sont actuellement en retraite au cabinet de réflexion. Ils profitent du temps pour peaufiner leurs œuvres afin d'éviter leur déclassement de l'échelle des valeurs musicales. Il ne me reste qu'à souhaiter bonne chance, bon travail et du succès au groupe D'Zine. Félicitations au personnel administratif de D'Zine, particulièrement à Gérald Firmin Kaliko qui s'y connaît bien dans le domaine du divertissement.

Le groupe D'Zine renaît de ses cendres. En mathématique, on dirait C.Q.F.D-Ce

robertnoel22@yahoo.com

LITTÉRATURE INTERDITE FUMAROLI AIMA LA MORT

Les temps changent-ils là-haut ?

Je ne suis pas du rapport de service nécrologique, mais c'est de là que j'ai appris que le temps fait défaut désormais aux postulants des immortels avec fin de vie. Fumaroli est parti après l'ami Roland-de-Saint-Christophe qui aurait certainement diserté, voire même publier dans le cercle de son sous-lit pour défier l'éditeur marchand. Des caisses empoussiérées où l'on ne soupçonne le dessus. Près de deux mille livres dont certains sont des

trésors choisis d'après les discussions tenues avec un autre ami du cercle mystique de Roland-de-Saint-Christophe.

Le rapport est étroit, Fumaroli siégeait immortel, dans l'un des ouvrages de la bibliothèque Roland Désir où il fit l'objet d'un chapitre du livre de Jean-Paul Enthoven, Saisons de papier intitulé : « *Fumaroli aime Montesquieu* ». Gérald, cet ami a récupéré ces deux mille bouquins avec lesquels il compte instituer la bi-

bliothèque Roland Désir afin d'honorer sa mémoire. Fumaroli faisait partie ainsi des personnages ciblés par le journaliste Jean-Paul Enthoven au point de le reproduire dans ces saisons de papier. C'est ainsi que Fumaroli en privilège est arrivé chez Roland-de-Saint-Christophe par l'ouvrage dédié spécialement par l'auteur. Il est donc resté à ce siège éphémère et retourne à son tour, à ses sources. *Je ne sais m'en charger ni de me décharger non*

plus, car la culture retourne à ses origines par cet homme, nous devons redéfinir l'avenir, sans Fumaroli. L'Académie est ouverte aux... !

Il faut remplacer ce qui manque alors, sans mesquinerie ni opportunisme malgré un brin d'espoir pervers qui nous mènera loin pour certains à deux parts pour d'autres, et nulle part pour les malheureux du sort. *Si la chasse est ouverte, mais sans Roland-d..., pour un tableau de*

*chasse, le monde n'aura terminé son deuil que Fumaroli est parti entraînant derrière lui le définitivement inoubliable Ennio Morricone afin de s'assurer une sortie de scène dans l'au-delà au standard de musiques du célèbre Far West, surtout dans *Il était une fois dans l'Ouest* avec Sergio Leone. Hélas oui, il ne nous reste plus que par **BLM** scruter par l'antiracisme avant de décerner le nouveau statut. *Entre temps Fumaroli aima la mort par Ennio Morricone.**

Quand les cloches sonnent dans la dissonance du nouveau créole DE ROUMER À L'APRÈS BERNARD-DARTIGUE

Il y a de cela près six mois que le débat linguistique du créole m'a atteint par la note d'un sénateur,

en foi de quoi il m'a lancé un rictus de la douce dérision. « *Kreyol la se pa nou* », si je traduis. L'as-

similation de mon lexique, contrairement à son jeune âge d'époque où il devait s'étaler de Boi-

leau sur Molière jusqu'aux Racines en compères, a fait l'objet d'une critique inversée. L'indigé-

niste intégriste nouveau genre

Suite en page 5

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Les policiers de « Fantom 509 », sont-ils des « theorists », ou des « terroristes » ?

Par Rosie Bourget

Comment corriger la mauvaise prononciation répétée par quelqu'un du même mot ?

Le mois dernier, le sujet des hommes d'État, qui prononcent régulièrement un mot erroné, a été soulevé dans le fil des com-



Rosie Bourget

mentaires sur mon blogue. Lorsqu'il s'agit d'étiqueter les policiers du groupe « Fantom 509 » plusieurs personnes mentionnent qu'il y a de hauts fonctionnaires dans le gouvernement, haïtien qui répètent comme des perroquets et sans cesse le mot « THEORISTS » en lieu et place de « TERROSISTS ». Alors, lorsque cela se produit, y a-t-il un moyen de les édifier et de leur faire savoir qu'entre ces deux mots il y a tout un monde de différence ? Je dirais oui si vous pensez qu'ils voudraient savoir. Cependant, même lorsqu'il est illégal d'alphabetiser un esclave, la question consiste à savoir comment le faire d'une manière humble et professionnelle, surtout si c'est un mot que ceux qui s'auto-

proclament « dirigeants » utilisent à longueur de journée comme cheval de bataille.

C'est n'est pas sans raison que notre rubrique s'appelle Développement personnel. Le but, c'est d'éclairer la lanterne de ceux qui se sentent confortables dans l'ignorance. Fort souvent, on entend les politiciens haïtiens traiter les policiers regroupés au sein de la structure dénommée « Fantom 509 » et les prétendus policiers cagoulés qui sèment la pagaille dans la République, de « theorists ». Pour l'édification du ministre de l'injustice et de l'insécurité publique, quelqu'un qui considère des faits donnés et trouve une explication possible est appelé un théoricien (theorist en anglais). Les théoriciens « theorists » observent divers phénomènes et utilisent le raisonnement pour proposer des idées pratiques qui doivent être prouvées. Qu'il soit agent I, inspecteur, commissaire ou directeur général de la Police nationale d'Haïti, y-a-t-il un policier haïtien qui a le calibre d'un « theorist » (théoricien) ? Je souhaiterais trouver quelqu'un qui puisse me mettre au défi.

Qu'est-ce qu'une théorie ? Que font les théoriciens ?

Une théorie est « un système de déclarations généralisées sur les phénomènes ». Un théoricien est une personne qui explique comment et pourquoi la société fonctionne à travers une idée ou un concept spécifique. Ils cherchent un moyen de clarifier des idées et des déclarations générales sur un aspect de la vie sociale et de four-

nir des preuves de ces événements. Ces théories ont tendance à être critiques et sont enracinées dans des hypothèses morales qui aident à faire comprendre le fonctionnement de nos sociétés. Un autre aspect important du travail accompli par un théoricien consiste à rendre compte des changements inévitables que traverse une société et à les expliquer à travers les comportements individuels et les raisons qui sont responsables de ces changements. Les théoriciens proposent des idées abstraites et passent leur vie à essayer de les prouver. Le théoricien le plus célèbre était peut-être Albert Einstein, dont la théorie de la relativité est sans doute la plus célèbre jamais présentée. Pourtant, une idée peut toujours être contestée, jusqu'à ce qu'elle soit prouvée, et les théoriciens sont souvent bafoués. Einstein lui-même a dit un jour : « Personne, sauf un théoricien, ne croit à sa théorie; tout le monde fait confiance aux résultats de laboratoire, sauf l'expérimentateur lui-même ». Le titre « THEORIST » (théoricien) n'est pas donné à n'importe qui. Lesquels des policiers haïtiens ont déjà effectué des recherches approfondies, proposé et prouvé des idées abstraites ? À moins que le mot « theorist » (théoricien) soit jeu d'enfant.

Comment définit-on le terme « terrorisme » ?

Le Département d'Etat des Etats-Unis utilise la définition suivante: le terme « terrorisme » désigne une violence préméditée, motivée politiquement, perpétrée contre des cibles de non-combat-

tants, par des groupes sub-nationaux ou des agents clandestins, afin d'influencer un public. Le critère retenu est celui de la nature de l'acte et non la nature de l'auteur ou de la cause. Le terrorisme est défini comme « une violence, ou la menace d'une violence, calculée pour créer une atmosphère de peur et d'inquiétude » (B. Hoffman et D.K. Hoffman, 1996). La définition qu'en donnent les économistes (T. Sandler et W. Enders (202) est très proche : le terrorisme est « l'usage prémédité, ou la menace d'usage, d'une violence extraordinaire pour atteindre un objectif politique, à travers l'intimidation ou la peur d'un large public ». Les auteurs précisent qu'un acte sans motif politique spécifique doit être considéré comme un acte criminel plutôt que terroriste.

Comment mettre sur le même plan le narco-terrorisme de guérillas colombiennes, la lutte armée du Hamas palestinien, l'attaque contre le World Trade Center du 11 septembre 2001, ou encore les violences en Irlande du Nord ? Les dimensions socio-économiques, culturelles, idéologiques ou politiques sur lesquelles reposent ces situations sont si différentes qu'il semble difficile de les réduire à une forme unitaire de violence. En ce qui a trait aux actes de violence commis par les policiers de la structure « Fantom 509 », qualifiés de terroristes, quel que soit l'argument sans fondement du ministre de l'injustice et de l'insécurité publique, on pourrait en déduire qu'une éradication de la pauvreté, une meilleure condition de travail, et un niveau supérieur d'éducation permettront de réduire la violence. Rappelons pour Lucmane Delille, que les auteurs T. Sandler et W. Enders précisent « qu'un acte sans motif politique spécifique doit être considéré

comme un acte criminel plutôt que terroriste. », « Le critère retenu est celui de la nature de l'acte et non la nature de l'auteur ou de la cause ».

Lucmane Delille, en tant que ministre de l'injustice et de l'insécurité publique ou procureur général, votre devoir n'est pas d'étiqueter de terroristes les policiers du groupe « Fantom 509 » qui exigent de meilleures conditions de travail et une augmentation de salaire, mais plutôt de les traduire en justice s'ils commettent des actes hors-normes et de les punir s'ils sont coupables d'un crime. C'est aussi simple que cela. Alors que beaucoup d'entre eux s'attaquaient aux biens d'autrui, pillaient et mettaient le feu dans des entreprises privées et dans une institution publique telle, le poste de police de Minneapolis, lors des marches pacifiques aux États-Unis et un peu partout dans le monde, par rapport à l'assassinat de l'Américain noir non armé George Floyd, aucune autorité américaine n'a qualifié de terroristes les manifestants qui ont commis ces actes malhonnêtes. En tant que peuple moral, ils partent du principe, « dans la douleur, tout homme réagit », « à chaque action une réaction. » Le sobriquet « TERRORIST » attribué au groupe « Fantom 509 » est extrêmement fort, voire la probabilité qu'il rejoigne une organisation terroriste. Ainsi, conditions infrahumaines, pauvreté extrême, manque d'accès à l'éducation, prostitution informelle, pour ne citer que ces conditions, favoriseraient le nouveau mode de terrorisme haïtien car, comme nous l'avons constaté, le type de terrorisme de Lucmane Delille n'est pas vu dans sa dimension criminelle, et son objectif est purement économique.

Maîtrise en travail social
K-12 certified teacher

United Front collaborative Rally in support of Black Lives Matter

A Special to HO by Judge Lionel Jean-Baptiste of Chicago, Ill.

We stand on the shoulders of our ancestors who cry out for us to continue to correct the wrongs that were imposed upon them for so many centuries. Historically, there has been an extraordinary

transfusion of resources from the Africans to the Europeans. All over the world, the Europeans are doing very well materially. Their quality of life is much better than that of African people, no matter what country they occupy. The African people who have been the beast of burden, the creators of the wealth that the Europeans are enjoying, are looking up from

the bottom. But, Brothers and Sisters, it is not for our lack of struggling that we are at the bottom. It is due to the severity of the oppression that we have faced as a people.

Nevertheless, we have fought back to reshape the world. As C.L.R. James says in his book, The Black Jacobins, for every moment that we were enslaved,

we resisted. So, imagine the brutality that had to be used against us as a people to keep us in line for such an extraordinary number



Judge Lionel Jean-Baptiste

of years during our enslavement and up to the present.

So today, we continue to fight. We fight for ourselves, for our ancestors and for our future generations. We fight to repair the harm that we have suffered

from centuries of racist exploitation and oppression. The struggle that is being led by the Black Lives Matter today is about reparations, reparations to repair the harm we have suffered and continue to suffer as a people.

The African people in Haiti were some of the earliest freedom fighters who waged a protracted war to overthrow the slaveocracy that dominated the Western World, to restore the humanity of the African people all over the world. Whenever anyone talks to our Brothers and Sisters in Senegal, Benin, Ghana and to other Africans about Haitians, they recognize the contribution that our ancestors made to restore their humanity and they are grateful and feel a sense of connection to us.

Speaking of interconnectedness, every aspect of our struggle is interconnected and interde-

Suite en page 12

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

LITTÉRATURE INTERDITE FUMAROLI AIMA LA MORT

Suite de la page 3

parla. De manière à disséquer le créole en zone endogène et en zone exogène. La science de ce nouveau créole serait d'après lui des racines profondes d'Haïti, sans en relater le *syllabè* adopté d'une institution résolument savante en la matière. Je reproduis alors Émile Roumer, Jérémie, dans Chronique créole de l'hebdomadaire Haiti Sun (Robert Diedrich, récemment décédé), dimanche 22 janvier 1956, P. 3 No.18 VOL. VI :

« Après midi a, lor'n quitté spéculations en denrée-a, m'rencontré Agronome Vaval qui raconté m'gen bureau communautaire Linton Bayard baille service la ou coute main la nettoyage café ac cacao ».

« Ça fait m'plaisi parce que m'constaté que Délisca Mathurin président communauté Linton Bayard cé ou n'èg franc, ou n'èg loyal. Ça'l di cé ço. Dépi Hazel, habitation yo té couvri bois ac crabinage et pays'a té trop à gauche pou agronome té cab occupé li.

Eh bien, Délisca Mathurin campé ac citoyens yo, manchète voyé justan bureau agronome Jérémie reconnaite service bu-

reaux communautaires ».

« Lan Bras Gauche, ou jeune secrétaire Rémy Zamora p baille rendement lan communauté Mayanne. Dépi lan temps cyclone, l'ap conduit équipe plantation ac nettoyage café ac cacao ».

« Cou nou yé-a Roger Cantave revenu de voyage à Rome coté Gouvernement té voyé'l. Habitant reprendre espoir. Lor ou n'homme gain auxiliaires comme Vaval, Pierre-Louis, Camille Jean-Baptiste, limette crié onze partout ».

« Laurry, coté famine tué tant d' moune, Jeudius Dolcé campé. Équipes yo lan travail. Population ap tende ça député Maugé dit que Président Magloire ap ba yo. Communauté Gouverneurs la Rosée Ravine à Charles besoin ou élévation poissons aco un système arrosage parce que dlo pa manqué. Yo sou compte préfet Boncy qui pa manqué dévouement ».

« Quant à communauté Lassise ac Fourache, yo marché main lan main. Toute services gouvernement que m'parlé, an ajoutant docteur Bouchette baille bureaux communautaires yo grand coute main. Seulement, président communauté Castache,

aun n'homme yo rélé St. Allais ap gragé en place parce que l'tombé sous ou zò poisson ».

« Certes, Gouvernement Magloire ap voyé moune lan pays blanc pour former cadres. En attendant, intérêt pays-a mandé pou dirigeants yo fait attention à negs capables, sérieux hommètes, habitants qui baille gouvernement gros coute main lan tragédie que nap subi ».

Je dépose ici trois éléments en épargne afin de les interpeller plus loin dans mes considérations. « **Bébé Paramount** » : deux mots par association qui expriment une pensée située dans un contexte de plaisir. « **Shine boy** » : considération de Dr. Hughes St-Fort qui le situe dans la compréhension du *circure* de bottes, dit aujourd'hui « *shayn lan* » mais autrefois « *changne nan* ». Et, « **Abraham dit c'est assez** » dans l'évocation d'une notion catholique, pour exprimer en bref, « **basta** », ou le seuil de tolérance est atteint. Nous y reviendrons à bon escient pour mesurer l'évolution de langues autres que le créole afin de jauger les acquis ou les revers de la révolution revendiquée.

Le texte de Roumer est explicite, non pas folklorique dans

l'histoire qui ressemble à l'exercice d'écriture fondamentale afin d'enseigner. Non, c'est un fait divers raconté dans la langue que l'on rejetait même dans les masses envieuses de l'éducation et de la formation de ceux plus aisés au point d'envoyer leurs enfants et boursiers en France afin de se valoriser dans la culture haïtienne. Je peux citer le cas connu dans le contemporain, mais je m'abstiens pour ne pas céder à la *chasse à néné* que nous faisons tous au gré du vent : *quel vent, belle question!*

Sommes-nous donc authentiques alors, au contraire, le courant créole contemporain réclame un abandon de l'autre même si l'anglais siège en maître dans la pensée haïtienne rurale. Qui a même cédé le mode de vie pour une importation américaine aveugle. Où est le progrès ou l'identité alors ?

Je voudrais prendre en témoin, le traducteur de la Bible en créole, Raymond Alcide Joseph afin de lui demander ceci : d'où détenait-il le quota de la traduction qui me semble-t-il, paraît la même avec celle que nous connaissons depuis un certain temps. Ce, en considération de la réforme Bernard en remontant vers la réforme Dartigue non appliquée

dans le passé. J'ai interrogé Dr P Enoque François : silence !

Je me demande d'abord si l'anglais d'Haïti Sun est resté conséquent par rapport au passé et à l'actuelle traduction dans son lexique. Pourquoi alors et quand, le créole a fait l'objet d'exclusivité fut-ce même par une déclaration d'adoption tardive hébété pour rejeter une forme de culpabilité rejetant le français. Concours de circonstances ou quoi, la traduction des éléments de la Constitution ne respecte même pas les obligations tandis que l'on prétendrait épurer par l'anglicisme et par des éléments d'allemand, une certaine lecture française pour se croire identitaire créole ?

Faudrait-il réécrire aussi le français comme on le fit autrefois pour se croire français ?

Il y eut un dictionnaire créole publié à Montréal par un chercheur non certifié épris d'un mouvement qui embrassa le Keepka de Bain, en déformant sur une base ignare la réalité des expressions dues à l'incapacité du paysan à le faire, ainsi, déformer tout le reste comme si c'était un standard. Quelle autorité farfelue ! Je promets, je reviens aux épargnes (**bébé Paramount**) la prochaine fois.

LE CAP TOUJOURS SUR DES ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE

Jovenel Moïse se donne d'autres candidats Michel Martelly de plus en plus mis à l'écart

Suite de la page 1

sont pas « aussi nets et clairs » comme avant. Puisque les deux hommes qui comptent sur la faveur du faiseur de roi se valent presque, aux yeux de l'occupant du Palais national.

Ardouin Zéphirin est un homme de confiance de Jovenel Moïse, s'étant insinué dans ses vues, avant même qu'il ne soit proclamé président. D'ailleurs, lors du grand tollé occasionné par les irrégularités constatées dans scrutin de 2015, des caisses de bulletins étaient trouvées en la résidence privée de d'Ardouin Zéphirin, alors ministre de l'Intérieur de Michel Martelly. Devenu homme lige de Moïse, son nom a été cité dans toutes les opérations irrégulières, sinon louches, orchestrées par ce dernier et son équipe. Jovenel Moïse tient tellement à Zéphirin qu'il dit le porter dans son cœur. D'ailleurs, aurait-il même déclaré, si le poste de vice-président existait, il aurait fait choix de lui pour cette position.

Quant à Cholzer Chancy, ex-député d'Ennery, il était très proche de la présidence, ayant fait partie de la majorité présidentielle

au Parlement. Grâce à son allégeance à Jovenel Moïse, il l'a sauvé de maintes difficultés politiques. Président de la Chambre basse, il a su mener les débats de manière à faire échec aux procédures nuisibles à la présidence introduites par l'opposition. Député d'Ennery (206-2019), M. Chancy était considéré comme un allié sûr du président Moïse. On le trouvait souvent au Palais national, en tête à tête avec lui, surtout quand le chef de l'État se retrouvait sur la corde raide, face à l'opposition parlementaire, surtout à l'époque où les secteurs opposés à Jovenel Moïse lançaient l'opposition musclée qui mettait à mal le régime Tèt Kale.

L'inconvénient avec Jozler Chancy se trouve dans la mauvaise réputation qu'on lui connaît. Son nom est communément lié au trafic de drogue. D'ailleurs, des rumeurs persistantes font croire que la construction de son luxueux hôtel construit à Ennery aurait été financée par les profits réalisés sur des transactions illicites. À noter qu'en dépit de ces rumeurs super négatives colportées au sujet de l'ancien parlementaire, Jovenel Moïse n'a jamais jugé qu'il était « politique-

ment incorrect » de l'attirer dans le giron de la présidence.

Des élections difficiles à accoucher

Le projet d'élections générales, que Jovenel Moïse aimerait réaliser, au mois d'octobre, semble difficile à accoucher. Pour commencer, le candidat qu'il se proposait d'introduire au pays, un cadre supérieur de la Banque de la République d'Haïti (BRH), Norvella Bellamy, a été assassiné, en sa résidence, à Delmas 75, avec sa compagne, Daphnée Fils-Aimé, également la mère de son fils âgé de 4 ans. Jusqu'à ce jour, les autorités policières et judiciaires n'ont pu annoncer la mise au collet de l'auteur de ce crime. Celles-ci ont déclaré avoir lié à ce crime Emmanuel Elgin, un ancien agent de sécurité de la BRH, qui avait été mis en disponibilité, en octobre 2019, qui continue à tromper la vigilance de la Police.

La question a été posée, à savoir à qui profite le crime. Personne n'est en mesure, jusqu'ici, d'en dégager une hypothèse. Mais il est certain que le commanditaire de ce crime a les reins solides économiquement, pour

avoir réussi à faire disparaître l'assassin de Norvella Bellamy et à l'entretenir dans sa cachette. Cela semble suggérer que la mort tragique de la victime est liée à la politique. On ne devrait pas s'étonner que Jovenel Moïse connaisse l'identité de celui ou ceux qui ont voulu éliminer physiquement cet homme.

L'assassinat de Bellamy, qu'on dit très proche du chef de l'État, est loin d'être une affaire simple. Il semble indiquer que la tenue d'élections faites sur mesure, telles que envisagées par le locataire du Palais national, ne se déroule pas sans heurts. Rendu la vie impossible par l'opposition, farouchement opposée à une telle idée, Jovenel Moïse semble également confronté à de gros obstacles dans sa propre famille politique.

En effet, les déclarations faites, la semaine dernière, par Franklin Taylor, assimilé au PHTK, fait croire que le projet d'organiser des élections, que contemple Jovenel Moïse, se concocte sans la participation de Michel Martelly. Quand Taylor accuse celui-là de « poignarder le président Martelly dans le dos », pour avoir présenté d'autres rivaux à sa can-

didature, il viole la parole donnée et passe pour un fieffé ingrat.

Bien qu'aucune allusion n'ait été faite à Norvella Bellamy, ni dans l'entourage de Jovenel Moïse ni au sein de l'équipe de Martelly — en tout cas en public —, il y a de bonnes raisons, après les dénonciations de Franklin Taylor, d'interroger Sweet Mickey qui ne semble pas avoir l'intention de laisser faire à son successeur dans cette affaire d'élections.

De toute évidence, les raisons qui avaient poussé Martelly à faire appel à Jovenel Moïse pour lui succéder au Palais national n'ont pas évolué. Autant dire, les menaces qui pèsent sur lui, notamment dilapidation du fonds PetroCaribe et ses démêlés avec la justice américaine n'ont pas été résolues. De ce fait, il va se battre bec et ongle pour que les prochaines élections accouchent d'un nouveau locataire au Palais national sur qui il peut compter pour continuer à bénéficier de l'impunité et à jouir de l'immunité. Dans cet ordre d'idées, faut-il considérer l'assassinat de Norvella Bellamy comme un signal envoyé à Jovenel Moïse ?

L.J.

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sitiyasyon lakay la tèlman tèt anba li bay maladi tèt vire

Nou pa ka di nou konprann sa k ap pase a vre, paske gen youn vitès siperyè ki pase, epi toudenkou, bagay yo pa menm jan nou te kwè l la. Nou pral fè youn analiz kesyon yo epi zòt, ki petèt konn plis pase m, ka ban m youn ti limyè pandan n ap chache deplòtonnen fisèl la pou n jwenn ki kote ki tèt ak ak kibò ki pye nan kesyon yo. Vrèman, jan yo di pawòl la nan lang franse a : « *Je suis tombé des nues* ». E n ap tou prete youn lòt fraz nan lang franse a, pou n di : « *Comprendra qui voudra !* »

Depi plis pase youn lane edmi, Lapolis sanse ap chache *Jimmy Chérisier*, ke tout mounn konnen sou non batay li *Barbecue* (Babekyou, an kreyòl), epi l ap sikile kòm si deryenèt. Se pa avè l yo annafè. Men poukisa yo te met manda dèyè Babekyou menm? Selon premye rapò òganizasyon dwa mounn ann Ayiti, tankou RNDDH (*Réseau national de défense des droits humains*), avèk *Fondasyon Je Klere* (FJK) te pibliye apre « *Masak Laslin* » nan, nan mwa novanm 2018, se Nèg Babekyou sa a ki te youn nan ansasen ki te alatèt ekip ki te masakre mounn yo, sou lèzòd prezidan ak madanm ni, paske mounn nan zòn Lasalin te fè yo kouri kite sa anba youn lapli wòch lè delegasyon prezidan an te vin depoze youn bouke flè devan tonm Anprè Jan-Jak Desalin (Jean-Jacques Dessalines) nan dat 17 oktòb 2018 la, jan tout prezidan toujou fè anmemwa Papa nasyon an ke yo te ansasinen nan Pon Wouj, nan dat 17 oktòb 1806.

Nou p ap apiye sèlman sou rapò òganizasyon dwa mounn nan peyi Dayiti pou n di se vre. Lapolis te mennen ankèt pa li e non Babekyou te parèt ansanm ak lòt reprezantan prezidan Jovnel Moyiz (Jovenel Moïse) ki te alatèt ekip ansasen ki te fè travay Lasalin nan pou « *La prezidans* ». Pou yo pa di n ap sere kras pou pèsenn, men non 2 lòt gwo otorite yo ki te parèt kòm chèf asasen yo : Josphe Pierre Richard, reprezantan prezidan an pou Depatman Lwès la ak Fednel Monchéry, direktè jeneral nan ministè Enteryè. Epi, nan mwa jiyè lane pase, dizon ennan de sa, kesyon « *Masak Lasalin* » nan te rive devan Konsèy Sekirite

Òganizasyon Nasyon Zini, sa yo rele l'ONU an franse a, la nan katye jeneral li nan Nouyòk. Sekretè jeneral l'ONU an, *António Guterres* te di li « *choke* » fopaplis devan youn krim konsa, kote plis pase 70 mounn te pèdi lavi yo, gran mounn aje, ti mounn anba zaj epi fanm tou. Li te di se responsablite gouvènman an pou fè sekilfo nan sitiyaasyon an : arete, jije epi pini ansasen yo.

Aprè plis pase youn lane depi



Jimi Cherizye, ke yo rele Babikyou tou, pran tèt lame gang ame yo.

mesye ansasen yo te fè travay la, gouvènman an te swa-dizan revoke Pierre Richard ak Monchéry, men anyen ankò. Okontrè, gen mounn ki fè konnen mesye yo te kontinye ap resevwa kòb nan men gouvènman an pa anba. Nou ka kwè sa, paske youn nan chèf ansasen yo, Babekyou li menm, te toujou la anba chal, aladispozisyon pi gwo chèf la, pou fè sa l dwe fè, nenpòt kilè yo frape pòt li. Se tèlman vre, ke tou lòt jou la a, ant le 23 e 27 me ki sot pase a, sa panko gen 2 mwa, se Babekyou ankò ki te alatèt ekip ansasen ke gwo otorite yo te voyc touye nan zòn Pon Wouj, Fò Dimanch, Chansrèl, Nan Bwouklin ak Tokyo. Kifè mounn se tankou zwazo yo voye keyi yo a nenpòt ki moman !

Ankò, òganizasyon dwa mounn yo di gen 34 mounn ki te pèdi lavi yo, plizyè lòt blese, epi mesye ansasen yo ratibwaze, fè kadejak sou medam yo, laj pa di yo anyen. Yo met dife, boule kay mounn yo. Bagay ki pi chokan, se nan machin blende Lapolis Babekyou t al fè operasyon sa a. Kivedi

se youn bagay ofisyèl e ki te benefisye de pwoteksyon Lapolis.

Epi tout gwo defansè demokras nan peyi a, reprezantan Nasyon Zini, anbasadè ameriken, pa di youn mo. Yo pa vle rantre nan zafè entèn peyi a. Bon, m te kwè se sa LONU te gen kòm misyon depi anviwon 25 lane l ap opere ann Ayiti. Se pa pou « *estabilize peyi a* », pou « *ede pwofesjonalize Lapolis* » epi « *apiye Lajistis* » pou yo ka fè travay yo jansadwa ? Kidonk, afè ansasen, gang k ap boujonnen toupatou sa pa fè pati misyon mounn LONU yo !

Antouka, gang yo, ki konnen yo gen pwoteksyon gwo kote, vin rive nan youn pwen kote yo parèt aklè. Se konsa, Babekyou bay youn bèl demonstrasyon nan dat 21 jen an. Gwo dimanch, li fè gwo parad nan Gran Ravin, nan zòn

mès la ? Nou pa konnen. Men jan jwèt la make san la a, tout bagay pral parèt byen klè.

Enben, selon youn deklarasyon Babekyou fè nan samdi ki sot pase a, nan dat 11 jiyè a, sanble gen youn vitès pi siperyè toujou ki pase. Tande ak wè se 2. Nou pa wè figi Babekyou, men nan youn deklarasyon ke msye di « *m ap bay voys (voice) sa a ki youn tijan long* », vwa mounn k ap pale a di li se Babekyou, li gen 43 zan. Annafè, nou konn se laj msye vre. Kòm nou pa konn vwa l, nou pa ka konfime se li, men nou kwè se li k ap pale. Epi pandan 2 fwa, li mande eskize l paske « *voice* » la long, se vre. Kenz (15 minit 11 segnonn).

Se sitou ak dyaspora l ap pale, men vrèman se youn mesaj ki adrese a tout mounn. Li pati angè kont « *5 fanmi siryen libanè* » ki kontwole Ayiti. E li menm, kòm « *vrè pitit Desalin* » ak gwoup ki avè l yo « *deklare lagè* » kont mounn sa yo « *ak tchoul yo* ». Li di ata prezidan Jovnel yo kontwole. Prezidan an pa ka vrèman fè anyen si yo pa dakò. Tout ekonomi peyi a nan men yo, epi yo bay diferan gwoup youn ti monnen pou fè sa yo mande.

Imajine nou kilès Babekyou di ki fè pati « *tchoul Siryen Libanè* » yo ! Politisyen k al nan eleksyon, ki vin rantre Lachann kòm depite ak senatè, tout rive la akòz kèk milye dola bòs yo ba yo pou fè kanpay. « *Pa gen fason yo pral vote okenn lwa ki pa anfavè* » mesye sa yo. Kanta pou tipèp la, bliye sa. Jounalis sou pewòl tou. Menm swa-dizan mounn ki sanse ap defann dwa mounn yo se « *tchoul Siryen-Libanè* ». Kanta pou prezidan an, Babekyou pa di li se tchoul yo, men yo « *anpeche l fè nenpòt sa l ta vle fè* ». Epi, adwatman, msye montre ke l kanpe menm kote ak prezidan an, paske li site non youn nan gwo boujwa sa yo ke prezidan an fè gwo chòk avè l : « *Dimitri Vorbe* ».

Toudenkou, Babekyou se youn revolisyonnè e l mande dyaspora a pa pran nan pwopagann ke yo se gang. Non, se pitit Desalin k ap mennen youn batay pou wete pèp la anba grif eksplwatè yo. Zam ki nan men yo a se zam yo pral sèvi pou mennen batay la. Lè sa fini, y ap depoze lèzam pou travay pou devlopman Ayiti. E yo p ap fè kòm Desalin, koupe tèt yo tout, paske gen ladan yo ki rezonab. Men se pou yo « *akspete negosye* » pou bay pèp la satisfaksyon.

Babekyou voye youn mesaj espesyal bay Ayisyen ki pase nan Lame Ozetazini. Sa yo ki kapab se pou yo vin apiye mouvman « *liberasyon peyi a* ». Epi l di, se pa youn mouvman zam ase. « *Nou bezwen entèlekyèl* », mounn ki gen lòt sèvis yo ka rann pou « *lagè liberasyon an* » ka fèt. Kòm yo di an franse : « *Ce n'est pas envoyer dire !* »

Jan nou wè bagay yo ap de-

woule la a, n oblije poze kèk kesyon. Premyèman, èske mounn ki te ame gang yo te okouran plan « *liberasyon* » sa a ? Kisa prezidan Jovnel ka di nou sou sa, paske nou konnen gang yo te konn travay pou li e menm ap travay pou li toujou. Sa byen klè, jan bagay yo te pase Lasalin, Bèlè, e nan tout zèn kote Babekyou t ale an misyon yo. Ki pozisyon prezidan an kounnye a ke deklarasyon lagè fèt kont gwo boujwa yo, sitou kont « *5 fanmi* » sa yo ke Babekyou site nomeman ? Nan dènye reyinyon li te fè ak Babekyou a, èske « *chèf gang ki vin tounen revolisyonnè* » a te klè avè l sou tout pwen ? Oson, èske se do Babekyou vire ba li e l deside deklanche pwòp lagè pa l, san konsiltasyon ?

Nan ti peyi Ayiti sa a, bagay yo pa senp. Èske deklarasyon lagè Babekyou a gen anyen pou wè ak youn deblozay anba chal ki pete ant « *Kan Michel Joseph Martelly ak Kan Jovenel Moïse ?* » Paske menm jou samdi Babekyou lage mesaj li deyò a, gen youn lòt mesaj sou entènèt la ke youn ki bay non l kòm *Franklin Taylor* te lage, espesyalman pou l pale ak prezidan an dirèk-dirèk. Li di prezidan Jovnel Moyiz bay PHTK ak Michèl Mateli kou nan do. Li pa kenbe pawòl li, paske l ap fè manèv pou met mounn anfas Mateli pou l pa ka vin prezidan Ayiti ankò.

Se pa ni 2 ni 3 menas mesye *Taylor* sa a fè prezidan Moyiz, ki sot bay youn demonstrasyon kijan l engran avè Michèl Mateli. Li sot ranplase tout « *collectivités* » yo, sètadi majistra ak KAZÈK epi AZÈK, ak mounn pa l epi ak mounn Lavalas, tankou sa k fèt nan Akayè ak Kabarè, tankou lòt kote tou. « *Nou konprann ou prezidan. Pandan m ap pale la a, nan tout Lwès la, patizan Mateli yo reyini pou yo deside. Yo konn sa pou yo fè, e yo pral fè l* ». Men li bay prezidan an youn chans : « *Ou gen tan devan w, anpil tan toujou, pou w defèt tou sa w fè yo !* »

Mezanmi, se pa ti fache *Franklin Taylor* fache. Asireman, li pa di tou sa l di yo san « *Bandi legal* » la pa t okouran de sa l te pral di. Si reyinyon ap fèt nan tout Depatman Lwès la pou yo montre Jovnel Moyiz fòs Michèl Mateli, pa gen mounn ki ka vin di m ke Mateli pa okouran. Kidonk, se youn lòt batay ki louvri omèm moman ak « *lagè liberasyon* » Babekyou a. Nan ki kan msye ye?

Alò nou wè poukisa m te di depi nan kòmansman ke fisèl la tèlman plòtonnen, mwen pa konn kijan yo pral deplòtonnen l, pou n konnen ki sa k tèt ak ki sa k pye ! Antouka, mwen ka di jan yo di l an franse a : « *C'est du jamais vu !* » E jan mwen wè bagay yo ap dewoule a, se ak youn lòt pawòl franse m ap fèmen bwat koze a : « *À peine si les plus justes seront sauvés !* »

**Grenn Pwonmennen
15 jiyè 2020**

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm

Friday 10:00 am - 10:00 pm

Saturday 10:00 am - 10:00 pm

Sunday 10:00 am - 5:00 pm

HAPPENINGS!

Continued from page 1

brother Terrence Floyd, a Brooklyn resident of the man referred to as the “gentle giant” who was among the latest victims of police brutality.

The likeness of the towering man who has injected new energy into the **Black Lives Matter** movement drew under 100, but the event was streamed live on Face Book by Magalie Torchon who, with her companion Erick Saint-Louis of the Haitian United Alliance (HUA), was among the sponsors of the event. Some television channels, including Fox 5, Channel 12 and HND, a Chinese channel, were there.

Henceforth, the martyred Black hero, displayed in another of the hundreds, if not thousands, of his murals around the country and around the world, will remain a testimonial of police brutality. For every time people go by that corner, subconsciously, they’ll be hearing his faint voice pleading for his life, —“I can’t breathe,” during eight (8) minutes and forty-six (46) seconds, under the knee of a bemused White police officer, being observed —and aided—by three colleagues.

The gripping work of art by Haitian-American artist Kenny Altidor, Brooklyn Borough President Eric Adams’ Ambassador to the Haitian community, should serve as a bond of friendship and solidarity between Black Americans and Haitians, with the flags of the two countries adorning the personality on the left and the right sides. (See Mr. Altidor speech on this page)

It’s worth reminding that Haitians are descendants of the brave men and women who were first to abolish slavery by defeating the mighty army of Napoléon Bonaparte at the Battle of Vertières on November 18, 1803, to present the world with the first Black Republic on January 1, 1804. Drawing attention to an Opinion piece in the Washington Post on Sunday, July 12, in which due

credit is given to Haitians for being first in abolishing slavery, Mr. Saint-Louis, one of the speakers, reminded the audience: “We’ve had a knee on our neck ever since and we can hardly breathe.”

But that has to change and it’s George Floyd’s 8-year-old daughter Gianna, who expressed it so beautifully. In his speech, Mr.

Sam Nicolas to pray.

“Before I pray,” Pastor Nicolas, began, “I would like to take this opportunity to say to the Floyd family, my family and your family will forever be linked. Why? Because in August 1997, one of the most horrific incidents in New York City’s history and the history of the United States was the brutal assault on my cousin



George Floyd looking over the crowd. Attorney Rubenstein in yellow outfit.

Saint-Louis said, “We will never forget that moment . . . when through her precious and proud smile, at a time when our hearts and souls are aching, and overwhelmed with sadness, frustration and incomprehension, . . . Gianna said: ‘My daddy changed the world.’” (See Mr. Saint-Louis’ full speech on page ___)

What was happening this Monday morning was part of the change, bringing awareness about the task that must continue through pressure to be exercised in all fora for change. In her speech, Congresswoman Yvette Clarke, who represents the district that includes Carnasie, stated: “It’s not a moment, but a movement, not an episode, but an epic.”

The event was like a historical classroom from the very beginning when Mercedes Narcisse, who is a candidate for City Council in the district and Introducer extraordinaire, called on Pastor

Abner Louima —inside of the 70th precinct.

“When he found out that I would be doing the opening prayer, he asked me to let the Floyd family know that he sympathizes with them and wishes that he could be here to support. He also asked me to share his cell number with Terrence, so you and he can speak in private.

“To the artist Kenny Altidor, thank you for doing this for the family and helping to shed light on what is happening in this nation and to strongly say that George Floyd’s life matters and that all Black lives matter.

“To the Elected, thanks for coming out and supporting the Floyd family. Thank you.”

In addition, the prayer itself, which, though addressed to the Lord reminded all of the circumstances that required our presence there this Monday.

“For Brian Taylor and the

countless others who lost their lives senselessly, we pray that once and for all that this country will remember the contributions of the slaves who were brought to these shores in chains, but stood side by side with the Union Army to help make this country what it is today.

“We pray for an end to all sorts of oppression. We pray that this mural will remind us daily that we still need to fight for housing, that we still need to fight for our youth and to get guns out of the streets. We pray for an end to this pandemic and a vaccine to help us back to normalcy. We pray for all those that lost their livelihood during this trying time in the world

“Finally, Lord, I pray for the morale of the New York City Police Department and its leadership. Provide them with safety, as they leave their families. Shield our officers with your Holy Spirit. Anoint them with a servant’s heart that they may carry out their calling to protect and serve the people of the City of New York. Provide, oh Lord, an obedient spirit that they may serve and follow leadership.

“Lord, You said, ‘If my people who are called by my name, will humble themselves and pray, and seek My face, and turn from their wicked ways, then I will hear from heaven and will forgive their sin and will heal their land.’

“Lord, God, hear us from heaven and heal our land and our people. These blessings I ask for — in the name of the Father, and the Son, and the Holy Spirit. Amen.”

Mercedes went on calling on one speaker after another, including the State Senator of the District, Roxanne Persaud, Attorney Sanford Rubenstein, the legendary defender of victims of police brutality, including Abner Louima; Euneek Kébreau, District leader of the 86th District, who shared his poem on Liberation; Rev. Kevin McCall, who was instrumental in arranging for Terrence Floyd to be at the event where he signed the mural in the name of the Floyd family. Skillfully, Rev. McCall got the audience involved when he went on a back-and-forth with them: “What Do We want?” —“Justice!” —“When do you want it?” —

“Now!” “No Justice, No Peace!” In addition, Terrence Floyd, using the same technique, got the people involved: “Peace to the left, Justice to the right! **Black Lives Matter!**”

The speech of Kenny Altidor

“With the C-TOWN wall as the background for the event, Mr. Altidor started: “I had the incredible honor of being the artist who managed to turn this wall into a symbol of pain and hope, a symbol of repression and unity, a symbol of hatred and love, all wrapped together. Why? Because George Floyd became so much more than the young martyr of Minneapolis.

“Today, he became for all of us the turning point of a journey that has shown, for large pockets of our population, no lasting ability to overcome prejudice, ignorance, arrogance and lack of human empathy.

“But this martyr was too much, much more than most Americans can tolerate. Therefore, his memory brought together millions upon millions of people marching together, Black and White, young and old, poor or rich. Yes, all together, because we are so tired of what has been going on for too long, and we need real, irreversible, tangible, lasting and heartfelt change.

“I am also honored to be the artist of this mural, because I come from a land that became the first place in the world to abolish slavery. Although we were victorious 216 years ago, we still haven’t seen the accomplishment of the promises expected from being the First Black Independent Republic of the world.

“And now we are here, in the United States of America, in New York, where millions upon millions of people marched peacefully and relentlessly to affirm that the old days will never be back again. We have so much in common with our Black American brothers and sisters. Our historic ties are genuine. In addition, Mr. Terrence Floyd, you have used many times the two most important words, I believe, that can lead to a different and better world: Peace and Unity!

“May God bless Mr. George

Erick Saint-Louis’ speech

My name is Erick Saint-Louis and I am the founder and president of “United Haitian Alliance.” A worldwide movement to unify Haitians and Friends of Haiti.

I stand in front of you, humbled by this extraordinary, proud to be among so many friends, personalities and special guests! Today, more than ever, I am comforted by the fact that the Haitian national motto—“*L’Union fait la Force*” (“*In Unity there is strength*”) remains so true 216

years after we became the First Black Republic in the world! The first nation to abolish slavery, as was stated in a Washington Post Opinion piece, yesterday.

But, first and foremost, I wanted to mention what I consider to be a blessing and a gift to the world, even at a time when our hearts and souls are aching, indeed overwhelmed with sadness, frustration and incomprehension after the longest 8 minutes and 46 seconds in our history.

I am referring to the precious

and proud smile of Gianna Floyd, claiming, “*My Daddy changed the world.*” We will never forget this moment.

So much has already been said about this tragic day of May 25, 2020 in Minneapolis, Minnesota. Allow me, however, to add these short remarks.

First, Kenny Altidor is this remarkable, talented, Brooklyn Ambassador, and devoted Haitian American artist who gave us this mural. And what he has accomplished with the symbol of the

flags is bigger yet than the mural.

And I need, here, to call your attention to the remarkable fact that two NYPD female officers, one Black and one White, have lent a helpful hand to this project. They’ve shown, as it has been said, how to be part of the solution and not the problem.

Next, this is not one more mural of George Floyd! You see, the Haitian flag alongside the American flag means to serve as a powerful symbol.

African-Americans and the Haitian people have shared a long and painful journey. From the very beginning of our history up

until today. Imagine that, in 1790, we were half a million slaves being overworked in Haiti. Yes, we were! But we fought to become the First Black Republic in the world. Yet, we’re still feeling a knee on our neck. Everyday!

Yes, we had a Black Haitian regiment fighting at the Battle of Savannah, Georgia in October 1779, during the Revolutionary War. A very bloody battle! Yet, today, at the highest level of government here, our country and our Black people have been vilified. In Chicago, a statue honors Jean-

Continued on page 14



Genyen tan toujou pou nou pran sa ki konsène nou an men.

Resansman se yon inisyativ pou konte chak moun ki rete Ozetazini. Kominote nou bezwen chak grenn moun konte pou afekte plizyè milya dola gouvènman an ka bay pou lekòl, klinik, plas piblik, ak yon pil ak yon pakèt lòt resous ak sèvis nan kominote nou. Pa enkyete w, patisipasyon nan resansman an pa gen danje. Tout enfòmasyon pèsonèl ap rete prive e an sekirite. **Ou ka reponn sou entènèt, sou telefòn, oswa kourye.**

Patisipe nan resansman an sou:
2020CENSUS.GOV/ht

Se Biwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

Prepare
Avni W
KÒMANSE ISIT LA >

United States[®]
Census
2020

Message to Immigrant Families during COVID-19 Pandemic

COVID-19 has hit communities of color the hardest, including immigrant families. You need to be aware of programs you may be eligible for right now, including health care, cash assistance, food assistance, and unemployment insurance.

1) Immigration officials clarified that everyone can seek testing, prevention, and treatment for COVID-19 without fear of immigration consequences.

2) You can still see a doctor without medical insurance. If you don't have a doctor, call a local community health center for assistance. Find one at <https://findahealthcenter.hrsa.gov/>

3) If everyone in your tax household has a social security number and you earn less than \$75,000 per year, you may be eligible for a one-time cash payment of \$1,200 per adult and \$500 per child.

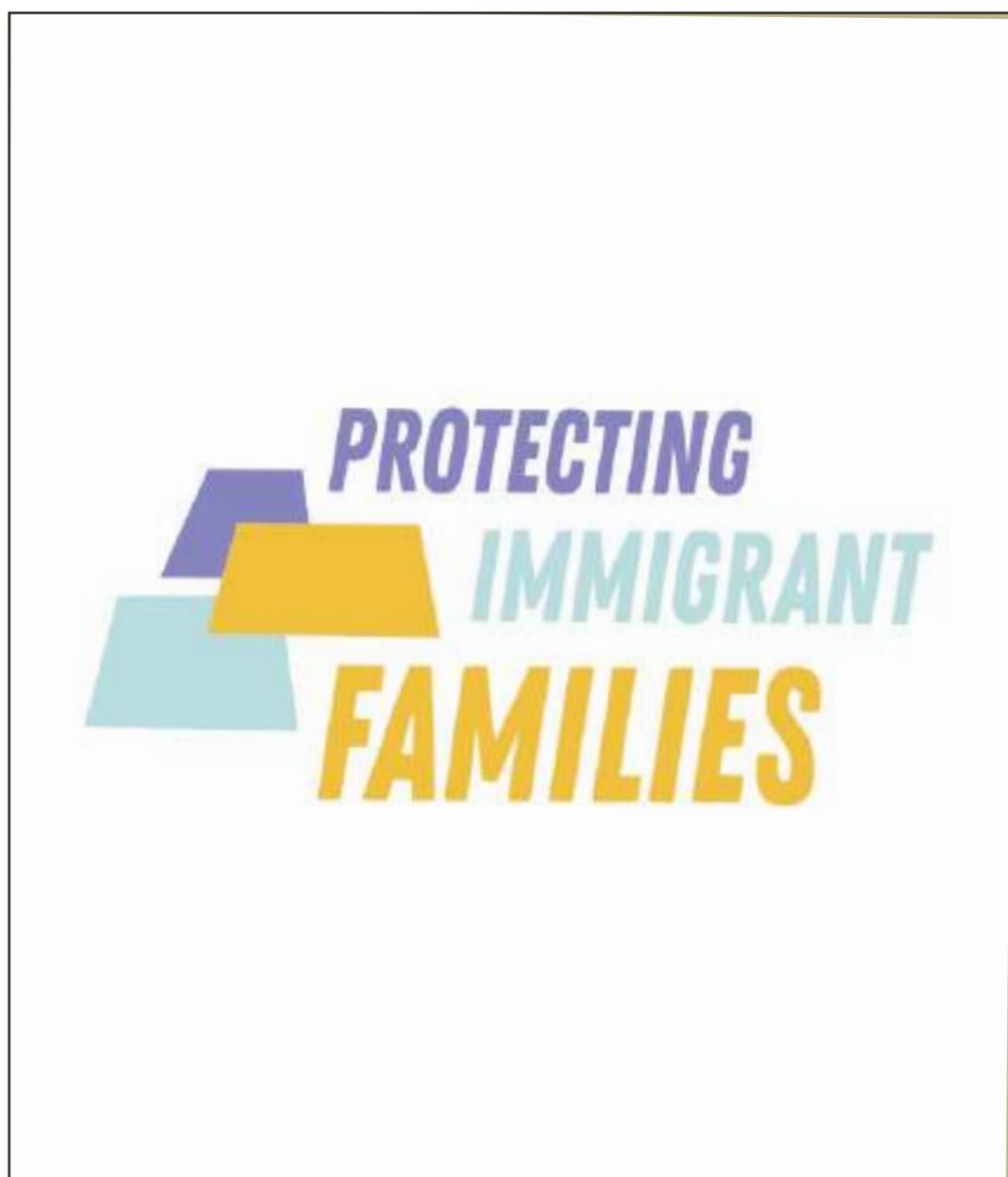
4) The CARES Act expands unemployment insurance to include independent contractors and to last longer but you still need to have permission to work in the U.S.

5) Pandemic EBT is a new nutrition assistance program that allows states to provide meal-replacement benefits of about \$114 per child per month for families who have lost access to free or reduced-price school meals. It's available now in over 40 states to anyone eligible, regardless of your immigration status.

6) If you receive the stimulus payment, unemployment insurance, COVID-19 testing and treatment, or Pandemic-EBT, it will not count against you in a public charge test. That means that applying for these programs will not negatively impact your ability to get a green card in the future.

For a quick reference guide on who is eligible for federal public programs during the COVID-19 public health crisis, go to www.protectingimmigrant-families.org. There may also be state or local relief provided to you and your family. Talk to your local service provider for more information at: <https://www.immigrationadvocates.org/nonprofit/legaldirectory/>.

This advisory was sponsored by Protecting Immigrant Families, a national campaign to protect and defend access to health care, nutrition programs, public services, and economic supports for immigrants and their families at the local, state, and federal level.



ÉDITORIAL



Un décret de trop, Jovenel Moïse essuie le courroux du peuple haïtien

Jovenel Moïse s'était frotté les mains de contentement lorsque le mandat de la Chambre des députés est arrivé à échéance en bloc, le deuxième lundi de janvier de cette année. Mais sa satisfaction s'est encore amplifiée quand il a réussi à écarter illégalement le mandat des sénateurs élus pour six ans, laissant le Sénat avec un effectif nominal de dix représentants du peuple, ainsi dysfonctionnel. D'où l'opportunité qu'il s'évertuait à se donner : diriger le pays par décret. Et il n'y va pas de main morte.

La présente situation du président haïtien s'explique parfaitement par le proverbe créole suivant : « *Lè chat pa la, rat bay kalinda* » (en l'absence du chat, les rats font la fête). Après avoir créé les conditions pour s'octroyer cette opportunité, omettant délibérément d'organiser à temps des élections pour doter le pays d'une nouvelle Chambre des députés et renouveler le tiers du Sénat, le voilà en train de jouir des avantages de ses dérives.

En effet, Jovenel Moïse a promulgué des décrets en cascade, soit plus d'une vingtaine. Car il se hâte de changer la société haïtienne à son image, avant qu'il ne soit trop tard, sachant que le débat sur la date de la fin de son mandat, déjà lancé, risque de mal tourner pour lui. Mais aussi encore, et surtout, s'ingéniant à transformer le système judiciaire dans le sens de ses intérêts et préoccupations, ainsi que ceux de ses ouailles et proches collaborateurs. En clair, il entend tout mettre en place de manière à se protéger lui-même et les membres de sa classe politique impliqués dans la dilapidation du fonds PetroCaribe et d'autres crimes de corruption, en sus des assassinats politiques perpétrés sous ses administrations.

Certes, la majorité des décrets pris par le chef de l'État, en l'absence du Parlement, n'ont pas été l'objet d'un rejet systématique immédiat de la part de la grande majorité du peuple haïtien attendant de préférence l'entrée en fonction d'un Parlement légitime pour les abolir. Mais la nation ne peut souffrir ceux qui portent sur le numéro d'identification nationale unique et la carte d'identification nationale unique. Ni le projet de loi portant sur le nouveau Code pénal. Ce dernier, surtout, a déclenché une vague d'opposition à laquelle ne s'attendaient pas M. Moïse et ses proches collaborateurs. Au nom de la nation toute entière, ou presque, le secteur religieux s'est lancé avec force dans la contestation.

En effet, dans une note de presse

émise par la Conférence épiscopale, les Évêques d'Haïti condamnent sans appel, tant la référence à la carte d'identité que sur la loi portant sur le nouveau Code pénal. Nous citons le paragraphe suivant de ce document datant du 3 juillet 2020, dans lequel les prélats déclarent : « *Dans ces décrets, des dispositions de certains articles touchant l'essence même de notre humanité, de notre culture, de notre foi et de notre société, ne devraient pas être promulguées sans une consultation préalable de ceux pour qui elles ont été élaborées* ».

Exprimant le sentiment général affiché par rapport à la population appelée à bénéficier de ce décret, suivant les termes évoqués, la note ne repousse guère l'idée de la protection que l'État doit naturellement accorder aux minorités concernées : homosexuels, lesbiennes, transsexuels, etc. Mais ils invitent les autorités à faire preuve de discernement en ouvrant un débat constructif sur le sujet, en vue d'en dégager un consensus. Au lieu de prendre la décision unilatérale d'imposer ce verdict, par le truchement d'un décret pris en l'absence du Parlement. Tout cela, sous la dictée des ambassades étrangères non identifiées qui, de toute évidence, ont cautionné la caducité du Parlement et le renvoi illégal d'un tiers du Sénat dont le mandat est encore valide. C'est ce qui découle des révélations faites par un membre de l'Exécutif relatives au rôle joué par des diplomates étrangers, quant à cette décision faisant objet de tant d'opposition.

Plus loin, dans le même document, les Évêques enfoncent le clou en ces termes : « *Cette manière de procéder sans peser le pour et le contre, avec empressement, sans tenir compte de l'avis d'hommes et de femmes avisés de la nation, a déjà fait preuve de faiblesse et d'incertitude de la part de nos dirigeants. Et quand c'est l'essence et la vie même d'une nation qui sont atteintes par ces décrets dont des éléments nous sont étrangers, nous sommes en droit de protester de toutes nos forces. Et de fait, nous protestons de toutes nos forces contre le projet de loi portant sur le nouveau Code pénal, proposé par le pouvoir exécutif sans consultation ni débats préalables, sans implication des citoyens et des forces morales et spirituelles de la société haïtienne* ». Et la note de la Conférence épiscopale d'ajouter que « *Cela risque de saper les bases mêmes de notre démocratie déjà chancelante* ».

Les Évêques d'Haïti ont jugé néces-

saire de lancer cet avertissement aux dirigeants du pays : « *Nous rappelons au Pouvoir Exécutif qu'il est de sa responsabilité morale et éthique de ne pas se plier aux pressions idéologiques, d'où qu'elles viennent, de ne pas engager le peuple haïtien, sans le consulter, dans cette voie qui ne peut que le conduire à un effondrement encore plus catastrophique que ce que nous connaissons aujourd'hui. Est-ce vraiment l'urgence du moment, celle de faire passer en force et dans la discrétion ce projet de loi portant sur le nouveau Code pénal, qui doit être absolument remis en cause ?* »

Par ailleurs, si des pasteurs ont individuellement demandé au président Moïse de « rentrer » le décret incriminé, par lettre adressées au chef de l'État, la Fédération protestante haïtienne (FPH) se veut plus directe dans sa répudiation de la partie du document relatif à la carte d'identité et celle portant sur le « *changement morphologique* » et d'autres questions liées à l'homosexualité et à ses comportements corollaires.

En effet, en ce qui concerne la carte d'identité, la FPH soutient : « *Le fait de demander au peuple haïtien de se défaire de ses documents d'identité émis par l'État haïtien, desquels documents n'ont aucun problème technique avéré, pour s'en procurer un nouveau, est anormal et constitue une injustice sociale, particulièrement dans le contexte actuel (article 4 du décret). Cette opération ne transpire une rationnelle des ressources des contribuables lesquelles auraient pu faire l'objet d'une utilisation plus judicieuse pour alléger la misère du peuple haïtien en quête de santé, de nourriture, d'eau potable, d'éducation de qualité, de logements décents, de sécurité, de salubrité* ».

Le document, qui porte la signature du pasteur Calixte Fleuridor, attire l'attention sur le fait, d'ailleurs, que le

temps imparti, ainsi que « *les conditions matérielles pour se procurer la carte mettent en danger des vies* ».

La Fédération protestante haïtienne critique le même décret, notamment le second alinéa de l'article 5. Selon elle, « *Cela constitue une atteinte grave à nos bonnes mœurs et traditions de peuple qui ne tolère pas ces genres de pratiques, une fuite en avant et une violation des lois qui régissent la question de l'identité individuelle. Cet alinéa de l'article 5 est un fourre-tout, une astuce pour attaquer la famille dans son fondement et corrompre davantage la société haïtienne* ».

Il semble que le peuple haïtien, dans sa grande majorité, n'approuve pas le décret en question. On en veut pour preuve une pétition lancée sur les réseaux sociaux par un pasteur invitant ceux qui répondent à voter contre ce document, dit « Décret Jovenel ». Dans l'espace de quelques heures, 15 000 personnes ont exprimé leur opposition, et 75 000 en tout ont répondu dans le même sens, dans les vingt-quatre heures qui ont suivi. Au train où évolue cette pétition, il est possible de recueillir plus de 500 000 adhérents au mouvement anti-décret.

Dans les différents sondages réalisés sur la gestion politique de Jovenel Moïse, en dehors de cette affaire de décret, l'opinion est nettement défavorable par rapport à sa présence au Palais national. Le rejet quasi universel de son décret constitue la preuve irréfutable de son impopularité. Sa grande erreur de manifester son engouement pour les décrets, en vue de contourner l'opposition du peuple, s'est retournée contre lui. Un décret de trop l'a définitivement mis en porte-à-faux par rapport au peuple haïtien, qui n'a pas encore dit son dernier mot par rapport à son maintien au Palais national jusqu'au 7 février 2021.

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
 P.O. Box 356237
 Briarwood, N
 Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>HAÏTI 20, Boulevard de la République, Port-au-Prince Téléphone: (509) 223-0788</p> <p>CANADA 1221 D. Avenue J. Montréal Téléphone: (514) 343-1111</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est consacré à servir nos clients. Contactez nous directement au (33) 1 43 43 26 30 1221 D. Avenue J. Montréal, Québec H3G 1R1 Téléphone: (514) 343-1111</p>	<p>ÉTAT-UNIS 20, Boulevard de la République, Port-au-Prince Téléphone: (509) 223-0788</p> <p>AFRIQUE ET ASIE 1221 D. Avenue J. Montréal Téléphone: (514) 343-1111</p> <p>CARIBBE ET AMÉRIQUE LATINE 1221 D. Avenue J. Montréal Téléphone: (514) 343-1111</p> <p>EUROPE Un service spécial est consacré à servir nos clients. Contactez nous directement au (33) 1 43 43 26 30 1221 D. Avenue J. Montréal, Québec H3G 1R1 Téléphone: (514) 343-1111</p>
---	---

Nom/Prénom: _____
 Adresse postale: _____
 Ville/Pays: _____

Téléphone: _____
 Courriel: _____

EDITORIAL



One decree too many, Jovenel Moïse faces the wrath of the Haitian people

Jovenel Moïse had rubbed his hands with satisfaction when the mandate of the full Chamber of Deputies (Lower House of Parliament) expired on the second Monday of last January. His contentment was further heightened when he managed, illegally, to shorten the term of one third of the Senators elected for six years, thus ending with a dysfunctional Senate with only 10 representatives of the people. Hence, the opportunity he was striving to give himself to govern by decree, something he's exploited to the hilt.

One must turn to a Creole proverb to appreciate fully the president's contentment: "Lè chat pa la, rat bay kalin-da" (In the absence of cat, the rats celebrate.) Meticulously, Moïse went about creating the conditions to grant himself dictatorial powers. Deliberately, he failed to organize timely elections to renew the mandate of the Lower House of Parliament and that of one third of the Senate. With only 10 Senators in office, unable to approve any laws, Mr. Moïse is enjoying the benefits of his excesses.

Indeed, he has promulgated a cascade of decrees, more than 20 at the last count. As if he were in a hurry to change Haitian society, remaking it in his own image, before it's too late. After all, the raging debate about the end of his mandate, in full swing, may turn out badly for him. Therefore, he's going full speed to transform the judicial system in a way to protect his own interests, as well as those of his close collaborators in jeopardy, as far as the law is concerned. He's definitely concerned about his and their fate once out of power, especially for their squandering of the PetroCaribe Fund and other crimes of corruption, on top of several political assassinations carried out under his watch.

The majority of the citizens hadn't shown much concern about the pile of decrees issued by the Head of State in the absence of Parliament because they're confident that as soon as a legitimate Parliament is voted into power their systematic rejection will be an overriding priority for the new legislators. However, Mr. Moïse went too far when he attempted to change the current national identification card, instituting his own "Unique national identification." Just, by snapping his fingers, he would impose a new identity card, equivalent to the Social Security card used in the U.S., Canada and elsewhere. So doing, he's met with nation-

al resistance both to that and to the new Penal Code, he has decreed. The latter, in particular, has triggered a wave of opposition that the president and his close associates didn't expect.

On behalf of almost the entire nation, the religious sector has launched a strong protest. In a press release issued by the Episcopal Conference, the Catholic Bishops of Haiti vehemently condemn this business of a new identity card as well the new Penal Code intended to override existing laws. We quote the following paragraph from this document, dated July 3rd, 2020, in which the prelates state: "Provisions in certain articles in these decrees affect the very essence of our humanity, culture, faith and society and should not be promulgated without prior consultation with those for whom they have been drawn up."

Expressing the general feeling of the population as far as their benefitting from this decree, the note doesn't reject the idea of the protection that the State must give certain concerned minorities, such as homosexuals, lesbians, transsexuals, etc., that are particularly mentioned. However, they invite the authorities to show understanding by launching a constructive debate on the subject to reach a consensus. Instead of their taking the unilateral decision to impose this decision by means of a decree taken in the absence of Parliament. All of this, apparently dictated by unidentified foreign embassies which, obviously, had endorsed the lapsing of Parliament and the illegal removal of one-third of the Senate, depriving 10 Senators of two years of their valid mandate. At least, that's how we should interpret the revelations made by a member of the Executive branch regarding the role played by foreign diplomats in relation to this decision that has become the subject of overwhelming opposition.

Further, in the same document, the Bishops hammered home the point in these terms: "This way of proceeding without weighing the pros and cons, with such haste, without taking into account the opinions of wise men and women of the nation, shows weakness and uncertainty on the part of our leaders. In addition, when it is the essence, yea the very life of a nation, that is affected, by these decrees, elements of which are foreign to us, we are entitled to forcefully protest. And in fact, we do forcefully protest against this draft of a law having to do with the new Penal Code proposed by the Executive

branch without prior consultation or debate, without involving the citizens and the moral and spiritual forces of Haitian society."

The note of the Episcopal Conference also states that the new code "risks undermining the foundation of our fragile democracy." Therefore, the Bishops of Haiti consider that it is necessary to issue this warning to the country's leaders: "We remind the Executive branch that it is its moral and ethical responsibility not to bow to ideological pressures, whatever their origin; not to commit the Haitian people, without consulting them, to this path which can only lead to a collapse even more catastrophic than what we are experiencing today. Is it really that urgent at this moment? So urgent, that the new penal code be slipped in with force [by the president acting] discreetly? Absolutely, that begs for some questioning."

On the other hand, while individual pastors asked President Moïse to "annul" the offensive decree, the Haitian Protestant Federation (French acronym FPH) is more direct in its repudiation of the part of the document relating to the new identity card and to parts of the law dealing with "morphological change" and other issues related to homosexuality and its corollary behaviors.

Indeed, with regard to the identity card, the FPH maintains, "Asking the Haitian people to discard State-issued identity documents, which have no proven technical problems, to obtain a new one is abnormal and constitutes a social injustice, particularly in the current context (Article 4 of the Decree). This operation doesn't reflect a rational use of taxpayers' resources that could have been used more judiciously to alleviate the misery of the Haitian people in search of health, food, drinking water, quality education, decent housing, security and proper sanita-

tion."

The document, which bears the signature of Pastor Calixte Fleuridor, draws attention to the fact that the time limit and "the material conditions for obtaining the card are life-threatening". In these days of COVID-19 restrictions, the citizens are ordered to obtain their new identity in 120 days.

The FHP strongly criticizes the decree, particularly the second paragraph of article 5, which it says "constitutes a serious assault on our morals and traditions as a people that does not tolerate these kinds of practices—changing their identity, their sex, gender and get involved in transsexuality and sodomy—a step forward in violation of the laws governing the question of individual identity. This paragraph of Article 5 is a catch-all, a trick to attack the family at its very foundation and further corrupt Haitian society".

It seems that the vast majority of the Haitian people don't approve of the "Jovenel Moïse decree." Case in point, a petition launched on social networks by a pastor inviting response by a vote against the document got 15,000 "NOs" in the a few hours and a total of 75,000 against it within 24 hours. At that rate, the petition could possibly mobilize more than 500,000 members in a short time in a new anti-decree movement.

Based on various polls about Jovenel Moïse's political management, other than this decree affair, opinion is overwhelmingly against his continued presence in the National Palace. But the quasi universal rejection of his latest decree is irrefutable proof of his unpopularity. His infatuation with decrees, to circumvent the opposition of the people, has turned against him. One decree too many has definitively put him at great odds with the Haitian people.

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6237Tel. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>HAITI Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p> <p>CANADA Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p>	<p>ÉTAT-UNIS Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p> <p>AFRIQUE ET ASIE Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p> <p>CARAIBE ET AMÉRIQUE LATINE Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p> <p>EUROPE Nom/Prénom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Téléphone: _____</p>
---	---

United Front collaborative Rally in support of Black Lives Matter

Suite de la page 4

pendent. Today, many of us, as Haitians and Haitian-Americans, live here in the United States of America. We are able to exercise certain civil rights that we could not have enjoyed in the 1940s, '50s and '60s were it not for the struggles and sacrifices of our African-American Brothers and Sisters standing up against Jim Crow terror and fighting against racial discrimination, to be treated as full human beings. Our African-American Brothers and Sisters have set the stage for us to enjoy the rights we have today. Many of us are the direct harvest of the Civil Rights struggle that enable us to access higher education, quality housing, become professionals, all of which were historically closed to Blacks of whatever nationality. Our predecessors here in the US are the ones who made pro-

gress possible.

Haitians helped in setting the stage for the Emancipation of our African-American Brothers and Sisters because we broke up the whole slavery business. We broke it up in Haiti, in the US, in Latin America and elsewhere. So just as our ancestors have done for others, we too are beneficiaries of the struggle of our Brothers and Sisters in the US.

As Black Lives Matter intensifies the struggle, we too must intensify our work. We cannot just observe the world. We have to fight to change it. We will not change anything by going along just to get along. We have to participate in the process. Taking to the street is one method, one approach. But we must also fight for power on other fronts as well. We can make a difference by running for elective office at the school board level to look out for our children; at

the local government level to impact equitable use of our tax dollars for fair allocation of services to our fellow residents and to control the abuse of police power; at state government and national offices to make our voices heard.

Collectively, we must get organized to make such differences. The United Front is working to make a difference here and in Haiti. It is a coalition of various organizations engaged nationally and internationally. We call for Haitian people in the US to organize and fight to access power

wherever we live. Whether we are in France, Canada or throughout the Caribbean and Latin America, we should fight to make a difference. In the US, we have the upcoming national presidential election and other races for Congress and the Senate in November. We can make a

difference if we participate by voting and also by helping to turn out the votes.

In Haiti, the United Front is working to achieve better governance, without which, our people will suffer in abject poverty and we won't be able ever to fulfil the destiny of our people to be the liberating force it was meant to be in the interest of Africans and freedom-loving people worldwide, as happened earlier after our independence when we helped Simon Bolivar to liberate a big swat of Latin America and even Greece to throw off the yoke of their oppressors.

Lastly, we must not abandon our role in the fight to repair the harm done to our African people. As Black Lives Matter, along with other groups in the US are calling for Reparations, as some of the CARICOM nations have called on England to repair the harm done to its former enslaved colonies, we Haitians also must join that fight against France.

Unquestionably, France owes Haiti restitution and reparations. The

French had not only extracted extraordinary riches from us through slavery. Though we won our independence, in 1804, by defeating the mighty army of Napoléon Bonaparte and expelling them from the island, they returned in 1825 with an armada of gunboats to force the Haitian government to pay ransom to their former French slaveholders for lost property, including their slaves. With their slave holding colleagues, including the new American nation, they had imposed an embargo on Haiti soon after Haiti declared independence. Faced with overwhelming force, the Haitian government agreed to pay reparations. It took us until 1947 to pay that ransom, which depleted our budget year after year. The French owe us billions of dollars for restitution of the ransom we paid and trillions of dollars for reparations.

We stand in solidarity with Black Lives Matter and with all freedom-loving people of the world. Forward Ever! Backwards Never!"

LJB, July 19, 2020

Le décret du 24 juin 2020 sur le Code pénal, une ineptie juridique et politique !

Suite de la page 2

se fusionne depuis des lustres avec l'Exécutif. Ces vieux de la vieille acceptent tout, pour qu'enfin ils puissent exister.

Le silence du président du CSPJ (Conseil supérieur du pouvoir judiciaire) sur la parution et la publication de ce décret hors norme, pris par le gouvernement de Jovenel Moïse, en dit long sur le degré de soumission de ce corps étatique dont la mission sacro-sainte est de protéger les magistrats et les justiciables, par-dessus tout, la population haïtienne sans distinction de race, de classe, de couleur et de genre.

Le CSPJ a-t-il été consulté ?

Le régime PHTK n'a aucun intérêt pour que le système judiciaire soit indépendant. Lavalas en avait fait autant. Les politiques sont mouillés dans des magouilles, vols, corruptions et autres... Selon, les informations qui circulent dans les couloirs du CSPJ, certains membres de ce corps pro-exécutif ont été consultés non dans un souci de débat mais d'acquiescement... Le silence payant du président de la Cour de cassation, Me. René Sylvestre, sur ce décret Jovenel Moïse, en dit long. Qui se souvient de son intervention écrite lors du mouvement « *pays lock* » ?

En effet, il ne faut pas mettre de barrière insurmontable entre le pourrissement d'une loi ou la nécessité de la rénover pour mieux l'adapter aux besoins d'imposer une autre en fonction d'intérêts inavoués et inavouables. Le silence institutionnel (CSPJ), pour le moins encombrant, démontre clairement que les membres de cette instance administrative, légale et juridictionnelle du pouvoir judiciaire, n'ont pas été officiellement consultés. D'où l'impérieuse nécessité pour eux de se démarquer de ce décret qui ne reflète, en aucun cas, l'idéal des Pères fondateurs de la Nation.

Le contexte socio-politique d'une telle démarche

L'appui indéfectible de la communauté internationale constitue le cadre de référence de toutes les décisions prises par

Jovenel Moïse, tout au long de son mandat présidentiel, qui s'achève le 7 février 2021. Il reçoit des ordres de l'étranger pour gérer Haïti dont il est, selon l'article 36 de la Constitution de 1987, le garant de la bonne marche des institutions républicaines. Échec ! Le décret infâme pris par Jovenel Moïse ne pourrait-il pas être considéré comme étant un crime de haute trahison ? Car il est pris (avec la complicité ou la bénédiction de la communauté internationale), de toute évidence, dans le seul et unique objectif de garder le pouvoir; et encore plus, d'organiser des élections « *bidon* » aux fins d'échapper à la justice pénale du pays (Rapports de la Cour des comptes sur le vol et le gaspillage des Fonds Pétr Caribe).

Jovenel Moïse n'a aucune légitimité politique pour entamer des réformes politiques dans le pays, après avoir passé tout son mandat de président à mentir au peuple haïtien, et également à *gangstériser* l'État dans ses fondements républicains et institutionnels. Sur le parquet politique marqué par l'irresponsabilité des uns et des autres, l'équipe au pouvoir s'enlise dans des réformes qui ne répondent pas aux besoins de la population haïtienne réagissant par le biais d'une opposition politique irresponsable et incapable. Tout se fait sur mesure, en vue d'un éventuel retour de Michel Martelly au pouvoir. Un nouveau valet qui sera au service de la cause. Tout ce qu'a fait Jovenel Moïse durant son mandat est contesté... il est agrégé en autocratie ! Un amateurisme débordant d'indignation. Un esclave au service de son maître.

Rester au pouvoir à tout prix

Les décisions prises et rassemblées se contredisent en actions par le régime PHTK 1 et PHTK 2. Ils veulent que leur jouissance du pouvoir soit pérenne. L'État d'Haïti se résume au clan de la perversion. Au clientélisme ! La bourgeoisie n'en échappe point. Pourquoi garder les membres du CEP (Conseil électoral provisoire) de Léopold Belanger ? Pourquoi garder les 10 sénateurs ? Pourquoi vouloir rester au pouvoir ?

Quelle est l'utilité d'un tel décret sur le Code pénal ?

Au nom de quelle moralité, Jovenel Moïse a pris ce fameux décret ? Voudrait-il faire passer le droit de la minorité sur celui de la majorité de la population ? Nombreuses sont les interrogations auxquelles le président doit nécessairement y répondre ? Ce mode de pratique gouvernementale avait cessé d'exister depuis son bannissement à la faveur de la chute des Duvalier. Et, l'adoption de la Constitution de 1987. Le procédé est carrément sauvage ! Il sert à fournir les harems et la domesticité à cette classe d'hommes créés par la corruption systémique et la perversion du pouvoir à tous les niveaux.

L'haptique des dérives d'un régime d' h a r a k i r i

Avant d'en arriver là, dans le socle de la déchéance, le citoyen Jovenel Moïse inspirait tous les espoirs du monde pour une grande majorité de la population haïtienne... Puisqu'il est venu de ce milieu, de l'arrière-pays. Il est considéré comme un fils de la classe, pour ne pas dire de la race. Pourtant, il est devenu le propre détrousseur de cette classe.

L'infâme Code pénal de Jovenel Moïse sévèrement critiqué

L'actuel bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, dans une lettre responsive adressée à Me. Gervais Charles (ancien bâtonnier), Me. Monferrier Dorval exprime clairement ses inquiétudes face aux inepties contenues dans ce décret, en particulier, et les décrets en folie de Jovenel. Pour le bâtonnier, « *Cette situation de prendre des Décrets sans aucun état d'âme est récurrente, mérite soit d'être scientifiquement analysée pour déboucher sur des propositions destinées soit à les combattre, soit à constitutionaliser leur édicton* ». En tout état de cause, les juristes et avocats expriment leur entier désaccord aux nombreux décrets de Jovenel Moïse.

Le plus dur dans tout cela, et malgré l'appui préalablement donné à ce régime dans les premiers moments, la

Conférence épiscopale exprime son indignation en ces termes : « *il (Jovenel Moïse) impose arbitrairement au peuple haïtien ce qui va tout simplement à l'encontre des vraies valeurs* ».

Les Évêques poursuivent pour rappeler à l'apprenti dictateur que : « La responsabilité de tout conducteur de peuple, c'est de le rendre meilleur. Tel n'est pas le cas avec ces décisions de décrets contraires à la loi et provenant d'une nouvelle mentalité impérialiste et néocolonialiste ». Les forces vives du pays ont dit NON aux décrets mal à propos de Jovenel Moïse.

Quand Guichard Doré et Alfredo Antoine balbutient

À entendre, l'ancien député de la 50e Législature et un allié indéfectible de Jovenel Moïse, qui essaie et ce, avec tristesse, de défendre le pourquoi de ce décret de la honte, il a justement peur de citer les noms des ambassades qui ont poussé le président Moïse à prendre ces décisions... il se contente, pour le moins boiteux, de mentionner des ambassades occidentales ! Il aurait, s'il était un homme d'état comme il l'a toujours prétendu, identifié ces ambassades. Où était-il durant son passage au Parlement ?

Lors d'une émission présentée par Yvenert Joseph, Guichard Doré, de son côté, a dit : pour lui, il a bien conseillé au président... Il a fait son travail; eh... car, dans des lapsus rebutants, il aussi tenté de justifier les bêtises du président et le laxisme incompétent des conseillers de ce dernier...

Que faire avec ces nombreux décrets ?

Après plus de trois années de mensonges, Jovenel Moïse, qui se bat avec son ombre, ne fait que prendre des décrets mort-nés pour justifier son passage à la tête de la première république noire indépendante du monde. Se comportant en envoyé spécial du Blanc, il agit et respire que sous la dictée de la communauté internationale et de la bourgeoisie marchande... Ces dispositions prises dans ce décret sur le Code pénal risquent de saper les bases morales de la société haïtienne, une

société déjà chancelante à tous les points de vue. Cela implique les difficiles et complexes questions de la vie humaine :

- de la majorité sexuelle;
- de l'inceste;
- des orientations sexuelles;
- du changement de sexe;
- de l'indépendance des juges;
- du libre exercice de la profession d'avocat, etc...

Si dans les théories générales des institutions politiques, on entend définir le pouvoir exécutif comme le module de projection (projets) et d'exécution des lois, en dehors du pouvoir juridictionnel, cela ne veut pas dire que « *Le président* » a les coudees franches pour faire et défaire des dispositions de lois.

La boulimie des décrets

– Décret sur la passation des marchés publics;

- Décret sur la carte d'identification nationale;
- Décret sur les régimes matrimoniaux;
- Décret sur le Conseil de l'ordre des sûretés;
- Décret sur le Crédit-Bail – bail à usage professionnel;
- Décret sur le Code pénal, etc...

Ces décrets, pris en dehors de toute formule constitutionnelle, sont illégaux, quoiqu'ils aient force de loi dans leur nature, mais seront abrogés dans leur forme et dans leur teneur avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement (responsable), qui sera capable de faire de nouvelles lois pour re-déterminer les fondements axés sur le développement, la morale et le respect de la culture... d'une nouvelle Haïti.

À noter que la **Constitution de 1987** comporte des règles nouvelles destinées à la protection des citoyens et à la limitation des pouvoirs d'État pour éviter le retour à une nouvelle dictature. Il revient au peuple haïtien d'empêcher le retour à la barbarie et à la pensée unique.

Me. Elco Saint Amand, avocat

L'INSÉCURITÉ LANÇÉE DANS UNE PHRASE DANGEREUSE

Les gangs armés en manœuvre militaire en plein jour à la capitale

Jimmy Chérizier et son armée ambitionnent-ils la présidence ?

Suite de la page 1

dé qu'il était plus sage de garder ses troupes dans leurs préfectures. À la suite de cette deuxième manœuvre menée avec succès, il faut se demander quelle sera la nature de la troisième tentative de cet ancien policier de s'imposer au pays privé d'une force de police digne de ce nom. Dans la mesure où Haïti, qui a la réputation d'être l'État organisateur d'élections faites sur mesure au

tion de ses troupes, une armée, qu'on dirait en guenilles, mais dont on ignore encore le potentiel. Mais il y a de quoi se faire du souci quand la première démonstration de force de ses hommes s'est affichée, le mardi 7 juillet, en plein jour. Le fait par les gangs armés de défilé tous, le même jour, en même temps, dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince témoigne de leur capacité de mobilisation. Cela prouve, au-delà d'aucun doute, leurs moyens lo-

Dans un message à lui attribué, dans lequel il a tempêté des menaces à l'égard d'une classe de « bourgeois », Barbeque est parti en guerre contre « cinq familles » de Syro-libanais ainsi que leurs laquais, qu'il accuse de contrôler l'économie du pays, obligeant tout le monde à fonctionner au rythme de leur caprice. Il a souligné que même le président Moïse n'est pas à l'abri de leur influence, précisant que ce dernier ne peut rien faire sans qu'elles ne lui donne le feu vert. Il a fait savoir que ces personnes distribuent une pitance à certains secteurs ciblés pour qu'ils exécutent leurs projets. Il assimile aux valets de ces grands manitous des parlementaires dont ces derniers financent l'accession à la Chambre des députés et au Sénat. Voilà pourquoi, argue-t-il, ils ne sauraient voter une quelconque loi qui ne soit en faveur de leurs bailleurs de fonds. Selon Chérizier, parmi les bénéficiaires de la générosité des Syro-Libanais se trouvent aussi des journalistes, ajoutant à cette catégorie même des défenseurs des droits humains.

Chérizier, révolutionnaire autoproclamé

Dans sa diatribe contre ceux qu'il qualifie d'ennemis du peuple, il s'érige en défenseur de celui-ci, se déclarant engagé, lui et ses gangs armés, dans la « révolution » pour libérer le pays. Fait-il des mamours à Moïse Jean-Charles ? Cela reste à prouver. En tout cas, il s'est déclaré « *Pitit Desalin* » menant la lutte pour « *arracher le peuple aux griffes de ses exploités* ».

Dans la même intervention, Barbeque tente de faire sommeiller debout ses auditeurs. Dans la partie de son message adressé à la diaspora, il invite celui-ci à ne pas ajouter foi à la « *propagande* » qui tend à faire de lui un « *terroriste* ». Car, explique-t-il, les armes dont lui et le G-9 et alliés disposent vont servir à soutenir la lutte, faisant croire qu'ils les mettront bas une fois la victoire gagnée, pour que commence l'œuvre de développement d'Haïti. Aussi semble-t-il vouloir rassurer certains secteurs de la société en déclarant qu'ils ne feront pas comme Dessalines en « *couplant la tête à tout le monde, car il y en a parmi eux qui sont raisonnables* ». Mais, a-t-il ajouté, « *ils doivent accepter de passer aux négociations* », car le peuple doit avoir satisfaction.

Ambitionnant de mettre sur pied une véritable armée pour mener à bien son projet de révolution, Jimmy Chérizier fait état

de sa velléité de recruter des adeptes en diaspora. Aussi a-t-il invité tous ceux qui ont fait leur service militaire, aux États-Unis (ou ailleurs), de rallier le mouvement de « *libération du pays* » en cours.

À signaler aussi que Andris Iscard, se présentant comme porte-parole du G-9 et alliés, lors d'une intervention à une radio de la capitale, a véhiculé le même message que Barbeque relatif au rôle de ce groupe. Déclarant, lui aussi, la « *révolution* » en cours, il a annoncé le recrutement d'anciens policiers haïtiens et d'autres

bandits que sont perpétrés les « *massacres d'État* », à La Saline, au Pont-Rouge, à Cité Soleil, à Carrefour-Feuilles, à Tokyo, etc.

On connaît le rôle joué par Chérizier dans ces crimes. D'ailleurs, les organisations de défense des droits de l'homme d'Haïti, particulièrement le Réseau national de défense des droits de l'homme (RNDDH) et Fondasyon Je Klere (FJK) ont présenté des rapports séparés dénonçant Barbeque et Joseph Pierre Richard, alors représentant du président au Département de l'Ouest, ainsi que Fednel Monché-



Jimmy Chérizier et ses engins de prédilection.

profit du plus offrant et au dernier enchérisseur, il faut se demander qui empêcherait aux criminels armés de s'emparer du pouvoir.

En effet, l'événement survenu à Martissant, plus précisément à Grand Ravin, un autre bidonville de la capitale, constitue un acte politique dont on ne devrait jamais sous-estimer l'importance. Avec Chérizier, en visite en ce

gistiques dont le commandement est, à bien des égards, centralisé. Dans de telles conditions, il faut reconnaître que ce défilé dans plusieurs quartiers de la capitale du pays prend l'allure d'une manœuvre militaire proportionnelle à ces troupes. Il y a de quoi se demander quelle forme prendra la prochaine démonstration de force.



Jimmy Chérizier (chemise rouge) se promenant avec des chefs de gang de Grand Ravin, le dimanche 21 juin.

lieu, le dimanche 21 juin, dans le dessein d'instituer la fédération des gangs armés, se dresse le spectre d'une armée forte dont on ignore encore l'effectif. Cet acte pourrait bien se traduire en d'autres faits imprévisibles, dès que Barbeque et ses hommes auront décidé de récolter les dividendes liés à leur statut de « *force incontournable* ».

Il faut d'abord prendre en considération la manière dont Jimmy Chérizier mène sa stratégie, dans le cadre de la mobilisa-

Le « G-9 et alliés » assument son rôle

Jimmy Chérizier croit le moment venu, non seulement d'assumer le rôle de leadership de la fédération de gangs armés nouvellement créée, mais aussi de révéler les velléités expansionnistes, ainsi que les objectifs que vise le « *G-9 et alliés* ». Voilà les messages que lui et d'autres membres de cette organisation terroriste ont affichés lors de leurs récentes interventions publiques.



Dimanche 21 juin, à Grand Ravin, Jimmy Chérizier fait une tournée "à cheval".

jeunes insatisfaits de leur condition d'existence. En plus d'inviter des anciens gendarmes ayant servi dans l'Armée américaine à se joindre à eux.

Mais, parallèlement au message de Barbeque, un autre individu se faisant passer pour « *Franklin Taylor* », a diffusé, sur les réseaux sociaux, un point de vue à l'allure bien différente par rapport à celui émis par celui-là. Taylor a débité un message dans lequel il s'en prend à Jovenel Moïse, l'accusant d'ingratitude à l'égard du « *président Martelly* ». Selon Franklin Taylor, le chef de l'État a poignardé son prédécesseur et le PHTK dans le dos, n'ayant pas tenu sa promesse. Il accuse M. Moïse de mettre en œuvre des moyens pour lancer d'autres candidats en face de Martelly, afin d'empêcher son retour au pouvoir.

La « révolution » au profit de qui ?

Avec l'émergence du terroriste Jimmy Chérizier en tant que chef de l'armée des gangs fédérés, le danger que ces groupes représentent pour la sécurité de la population, et même pour l'intégrité de l'État, s'étale dans toute sa fraueur. Surtout que Jovenel Moïse (Michel Martelly avant lui) s'attire les criminels des bidonvilles comme alliés, notamment dans l'accomplissement de sales besognes. C'est, en effet, grâce à ces

ry, qui était alors directeur général au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique. Ces mêmes individus ont été cités dans un rapport d'enquête menée par la Direction générale de la police judiciaire (DCPJ). Non seulement ils ont été trouvés impliqués dans ces massacres à titre d'auteurs, cette institution de la Police nationale d'Haïti avait recommandé qu'ils soient inculpés. À son tour, l'enquête menée par les Nations Unies avait abouti à la même conclusion. Toutefois, tous ces gens courent encore les rues. Selon des sources fiables, ils continuent de percevoir des chèques du gouvernement à titre de « *hauts fonctionnaires occultes* ». À la lumière de ces données ceux qui cherchent à trouver un lien entre les gangs armés et le pouvoir en ont pour leur compte.

La grande question qui se pose, par rapport à Jimmy Chérizier et à ses gangs armés, concerne leur allégeance. Indéniablement ils sont protégés par le régime en place qui, dit-on, leur procure armes et munitions, en sus de les rémunérer. D'aucuns pensent que, chouchoutés par Jovenel Moïse et ses hommes, ces criminels ne sont pas nécessairement redevables à l'actuel occupant du Palais national, car liés en tout premier lieu à Michel Martelly pourvoyant à tous leurs besoins, par le truchement du régi-

Suite en page 16

Erick Saint-Louis' speech

Baptiste Pointe du Sable as the founder of the city. Yes, he was a Black Haitian, and the U.S. Post Office, back in 1987, issued a stamp commemorating him as a Black Heritage hero.

We could go on and on, up until now, to underscore how so many Haitian-Americans, at the highest level, have become symbols of our common heritage, struggle, resilience, pride, and destiny. Yet, many of us remain second class citizens!

We are now one million strong and proud alongside our Black American brothers and sisters.

George Floyd, as Gianna said, changed the world. He moved the world as no one else could have done. He moved hundreds of millions of people around the world.

Euzhan Palcy, a remarkable woman from the Caribbean island of Martinique who, in 1989, became the first Black



Erick Saint-Louis being interviewed by Georges Célifié for Caribbean Images television program.

woman film director in Hollywood, had, a few weeks ago, the perfect words to describe George Floyd: "A martyr for Freedom and Justice!"

But, Mr. Terrence Floyd! A large part of the deep emotional, practical and peaceful transformation taking place now everywhere would not have been possible without your —and your family's— extraordinary attitude and interaction. You are a lesson in decency, dignity and determination and a powerful human spirit! You and your family are the hero of heroes.

You and your family are part of our heart and soul! Yes, part of us, the nearly one million of us, Haitian-Americans, in the United States of America! You have lifted our hopes and pride, as well as our resolve.

And with our organization, "United Haitian Alliance", at the forefront of action to develop a prosperous and respected Diaspora, sharing our love and dedication between Haiti and the United States, we intend to

be at the forefront for a new Haitian country made of respect, dignity, honor, work and faith!

And we will always remember, with deep emotion, what you said on June 1st: "Keep my brother's name ringing." It is not by coincidence that we have a saying in Creole, "Si w pa t konn George, ou pral konn George." (If you didn't know George, now you will know George.) Because, your brother, who was called "a gentle giant," was about peace and justice. And we also remember what your brother, Mr. Philonise Floyd, told Congress this past June 10: "Teach them what it means to treat people with empathy and respect." Those words shall never leave our heart and soul.

Yes, Mr. Terrence Floyd, "Peace on the left, Justice on the right." Thank you, Mr. George Floyd.

Thank you, Gianna. Thank you, Mr. Terrence Floyd and your family.

HAPPENNINGS, Continued

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/

LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT

LA VIDA DE LOS NEGROS IMPORTA EN TODAS

A Black Lives Matter virtual conference by the United Front of the Haitian Diaspora

The Black Lives Matter movement has been infused with new energy by the silent "George Floyd Revolution" unleashed since the May 25 public immolation of that Black man by a White policeman who managed to awaken citizens of various ethnic groups to police brutality and White racism in general, being challenged in its multiple forms.

With this happening during the pandemic of COVID-19 that requires sensible restrictions to thwart the spread of the deadly virus, organizations have become creative in their action. Such is the **United Front of the Haitian Diaspora (UFHD)**, shortened as **United Front (UF)**, an advocacy 501-c-4 organization, based in Maryland. The Front, an offshoot of the **Haitian Congress to Fortify Haiti**, was launched in Chicago, in 2006, by Judge Lionel Jean-Baptiste, organized a wide-ranging conference on Zoom, on June 28, which represents a departure from the way Haitian organizations should operate in these trying days.

From his base in Maryland, Executive Director Albert Decady got 32 participants on board from 13 states, the District of Columbia, Canada and Haiti. Mr. Decady, an enterprising patent

lawyer, is to be commended for the diversity of the participants, including members of the new generation, as well as women, who are too often missing in deli-



Albert Decady, Esq.

berations about Haiti in its relations with the United States. That those representing the future are invited at the table and that they positively contribute in the ongoing conversation augurs well for a break with past practices that have been a hindrance to progress.

For those interested in the two-hour conference, they can access it by going to the website of the organization, by going to the "Haitian Front of the Haitian Diaspora" and look for "Virtual Black Lives Matter Conference." For Facebook enthusiasts,

here's a link: <https://www.facebook.com/haitianunitedfront/videos/2769125303371136/>

Meanwhile, at the request of the *Haïti-Observateur*, Judge Lionel Jean-Baptiste, who was last to intervene at the conference, prepared a special article in which he touches on many points discussed in the conference, and also showing Haiti's involvement in **Black Lives Matter** long before it has become the new challenging motto of our times. Find on



Fritz Jean

this page, the full text of Judge Jean-Baptiste's article.

*A Zoom conference with Fritz Jean

It's happening this Saturday, July 18, beginning at 7 pm. Dr. Théodore Fayette, of the *Haïti Premiè-*

re Classe TV program and of the *Haitian Leadership Forum* is inviting you to join him at this virtual conference with Dr. Fritz A. Jean, economist, former Associate Governor of Haiti's Central Bank, with 25 years of experience in the private and public sectors, who will be considering "The Haitian Economy after COVID-19 in an Ever-Changing World." Zoom meeting ID: 973-

568-7447, precisely <https://zoom.us/j/9735687447>; a l s o : <https://zoom.us/my/theodorefayette>tte.

Leo: The speech of Lionel Jean-Baptiste could come here, if layout allows. Thanks. Two photos will be coming separately for the above article: Judge Lionel Jean-Baptiste and Albert Decady.



DIPLOMATIE INTÉGRALE SANS FAILLE

L'ambassadeur de France a son franc-parler

Suite de la page 1

une grande réception et m'adresser à vous de vive voix », il s'est félicité du fait que la maladie ait frappé Haïti mais elle n'a pas pris les « dimensions catastrophiques » qu'on craignait. Selon lui, les autorités avaient pris à temps les mesures barrières nécessaires pour combattre le fléau. Tandis que les citoyens se sont protégés « du mieux qu'ils le pouvaient ».

Le chef de la Mission diplomatique de France en Haïti a attiré l'attention sur l'apport de la communauté française en matière d'appui au peuple haïtien. Il souligne, dans son discours : « La communauté française d'Haïti a partagé avec les Haïtiens cette période difficile. L'Ambassade a apporté son soutien en matière médicale et sanitaire aux Français les plus fragiles. Plusieurs vols spécialement affrétés ont permis de rejoindre la France à nos concitoyens qui se trouvaient de passage en Haïti et à ceux dont l'état de santé pouvait inspirer des inquiétudes. Je veux saluer l'attitude responsable et courageuse de nos concitoyens tout au long de ces mois d'urgence sanitaire ».

José Gonez n'a pas négligé de relever, à cette occasion, les actions menées par le gouverne-

ment français, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, soulignant que les cérémonies et le défilé du 14 juillet, en France, ont été aussi l'occasion de rendre un hommage bien mérité « à tous ceux qui ont lutté contre le Covid-19 et de leur marquer la reconnaissance de la Nation ». Sans négliger de mentionner que son pays se trouve confronté « aux conséquences économiques et sociales de la pandémie. Il y répond par un effort de reconstruction économique, écologique et sociale sans précédent par son ampleur depuis la deuxième guerre mondiale ».

M. Gomez donne l'assurance de la solidarité française à l'égard d'Haïti, qu'il a exprimée en ces termes « Bien qu'elle ait été elle-même éprouvée par la pandémie, la France qu'il s'agisse de l'État, des collectivités territoriales ou des ONG apporte son soutien solidaire à ses amis haïtiens. La France poursuivra son effort en faveur du secteur de la santé haïtien; de nouveaux projets sont en préparation. Enfin, la France participe à l'appui très important que l'Union européenne se propose d'apporter à Haïti ».

Déballage de vérités sur Haïti

Si la Diplomatie française s'était

alignée sur le protocole en vigueur au sein Du CORE Group, par rapport à la politique de ce dernier à l'égard du régime haïtien, elle est maintenant en rupture de ban avec les diplomates regroupés au sein de cette structure. Témoins, les paragraphes qui suivent. En effet, l'ambassadeur Gomez enchaîne, dans son discours :

« Le Covid-19 n'est pas, hélas, le seul fléau qui frappe le peuple haïtien. L'épidémie, qui survient après plusieurs épisodes de peyi lock, a durement frappé l'économie haïtienne, détruit des emplois, ruiné des entreprises tandis que les prix continuent d'augmenter.

« L'économie ne pourra se redresser que dans un contexte de sécurité retrouvée, de stabilité politique et de paix sociale. Nous espérons que les Haïtiens pourront trouver les chemins pour y parvenir et pour organiser des élections libres et démocratiques, tenues dans un cadre législatif renouvelé qui assure leur crédibilité et leur équité ».

Condamnation sans appel des massacres d'État

Contrairement au silence coupable affiché par d'autres diplomates étrangers par rapport aux

massacres perpétrés par des tueurs à gage à la solde du pouvoir s'acoquinant avec l'équipe du Palais national, l'ambassadeur de France expose et condamne les atrocités, exhortant la justice à prendre ses responsabilités.

Son discours continue sur ce ton :

« Par ailleurs, nous déplorons profondément que les quartiers populaires de Port-au-Prince subissent les attaques sanglantes des gangs, que leurs habitants vivent souvent dans la terreur et soient contraints de quitter leur domicile pour fuir la violence. Ces quartiers et leurs habitants ont le droit à la paix et à la sécurité. Les meurtriers et les bandits doivent être traduits en justice. Ces organisations criminelles font peser un risque majeur sur la démocratie haïtienne ».

On n'a pas besoin d'être

grand clerc pour comprendre que l'ambassade de France, aussi bien que les autres missions étrangères dont les diplomates se taisent et font bon ménage avec le régime Moïse, qui pourvoie les gangs en armes et munitions, en sus de leur verser des salaires, alors que les employés de l'État attendent jusqu'à trois ans d'arriérés de salaires pour certains, n'ignore pas qui sont les commanditaires de ces criminels.

Dans la mesure où l'ambassade de France en Haïti fait partie du CORE Group, il faut conclure que la cohésion de cette entité est rompue. À moins que le diplomate français ait avisé ses collègues qu'il allait profiter de la célébration de la fête nationale de son pays pour déballer les vérités concernant la situation en Haïti, sous l'administration Moïse-Jouthe.

Frantz

Photo & Video Studio

Phone: 718 953 4990 / 917 513 2118
843 Franklin Ave. (Bt. Union & Park Ave.)
FRANTZSTUDIO.COM



Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

GET A FREE COVID-19 TEST

Stop the spread. Get tested. Hit accept.

If you test positive for COVID-19, the Test & Trace Corps will call you to offer additional **FREE** resources and other support.



NYC.gov/COVIDtest

NYC | Test & Trace Corps

NOUVELLES BRÈVES

Le coronavirus réclame ses droits, impose des revirements et déjoue bien de plans

C'est au pays de l'Oncle Sam, dorénavant traité en pestiféré, que la pandémie de la COVID-19 continue à faire beaucoup plus de ravages, forçant, à nouveau, la suspension de certaines activités. Ce qui affecte ainsi l'économie, au grand dam du chef de l'État, qui comptait tant sur la reprise des activités économiques pour redorer son blason, trois mois et demi avant les élections présidentielles du 3 novembre. Et les experts de la santé prédisent une situation catastrophique cet automne ainsi que pour l'hiver, encourageant la colère du président, qui s'est laissé aller en *re-tweetant* l'un de ses partisans, qui a traité le coronavirus de « *canular* » — « *a hoax* », — utilisant un mot anglais des plus préférés du chef.

Plus de 138 358 000 décès sont enregistrés aux États-Unis, selon les statistiques diffusées hier, mardi 14 juillet, par le « *Centers for Disease Control and Prevention* » (CDC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le nombre de cas positifs au pays est de 3 483 905, tandis que plus d'un million, soit 1 026 816 de personnes, ont été déclarées guéries. Mais parmi les États les plus frappés — l'Arizona, la Californie, le Texas et la Floride —, c'est ce dernier qui est devenu l'épicentre de la pandémie dans la République étoilée. On soulignera que de par le monde, le nombre de cas positifs se chiffre à plus de treize millions, soit 13 200 550 et le nombre de décès se situe à 575 178, tandis que plus de sept millions de personnes, soit 7 329 824 sont déclarées guéries.

Revenons aux E.U. Dimanche dernier, 12 juillet, la Floride a connu un record inégalé, nulle part ailleurs, de 15 300 nouveaux cas dans 24 heures. Hier, mardi, le nombre de nouveaux cas avait chuté à quelque 900 000, mais toujours n'affectant pas le classement de cet état où le gouverneur, Ron deSantis, un allié du président Trump, accordait, auparavant, peu d'importance au virus mortel. Maintenant, il a ordonné la fermeture de certains établissements, tels les bars et les restaurants, pour empêcher les encombrements, ordonnant aussi le port obligatoire du masque presque partout.

On soulignera, en passant, que finalement, samedi dernier, 11 juillet, on a vu sur le petit écran un président Trump masqué, pour la première fois, en public, en compagnie d'autres officiels masqués, lors d'une visite au centre médical *Walter Reade*, à Bethesda, dans le Maryland. On affirme que le centre réclame des visiteurs le port du masque afin de protéger leurs patients contre la COVID-19.



Président Donald Trump, un des ansieux membres de l'entourage d'Epstein.

Mais, dans le passé, on a vu le président faire fi des règlements des institutions qu'il visitait. On se rappelle comment, le 21 mai dernier, lors d'une visite, dans une succursale de la compagnie Ford, à Ypsilanti, dans le Michigan, qui manufacture du matériel anti-COVID-19 pour le gouvernement fédéral, il a refusé de porter le masque, bien que c'était exigible, selon les règlements de l'établissement. Alors, on est en droit de se demander qu'est-ce qui aurait changé?

Est-ce une victoire pour Joseph «Joe» Biden, le candidat démocrate aux prochaines élections ? Le 25 mai, Brit Hume, l'analyste politique de la chaîne pro-Trump FoxTV, avait publié un *tweet* d'un Joe Biden masqué qui sortait en public pour la première fois, lors du « *Memorial Day* », la fête en mémoire des vétérans, surtout de ceux tombés sur le champ de bataille. C'était la première fois, depuis deux mois, que Biden s'aventurait au dehors. Alors, le président Trump, reprenant le *tweet* de Hume, se moquait du capon Biden. Ce qui n'avait pas du tout dérangé le démocrate qui a le vent en poupe, selon les sondages, même dans des états où le

candidate républicain de 2016 avait terrassé Hillary Clinton, la démocrate, notamment Michigan, Wisconsin et Pennsylvania.

En ce qui a trait au masque, Joe Biden a vraiment marqué des points. Le 26 juin, Joe il déclarait que, élu président, il déclarerait le port du masque exigible partout dans le pays. Il a été vite critiqué par ceux qui disent qu'on ne vit pas sous une dictature ici. Mais, prêchant d'exemple, il a dit qu'il ferait tout son possible pour convaincre les gens que le port du masque, tel qu'indiqué par la plupart des autorités sanitaires, ainsi que la distanciation sociale en public sont des mesures conservatoires pour empêcher la propagation du coronavirus.

Samedi dernier, quand il a vu un Donald Trump masqué, Joe Biden s'est exclamé : « *Pourquoi a-t-il gâpillé quatre mois* », faisant fi des recommandations des experts de la santé ? Et Biden d'ajouter : « *Combien de vies auraient été épargnées?* » Une façon de dire que si le président avait prêché d'exemple un peu plus tôt, il aurait sauvé bien des vies. D'où le lancement d'un slogan de campagne : Le président a causé des morts par milliers.



Ghislaine Maxwell.

*Le Dr. Anthony Fauci, expert des maladies infectieuses et membre de l'équipe de travail présidentiel est en porte à faux par rapport au président. Lors d'une interview au journal *Guardian* de Londres, Angleterre, le Dr. Fauci dit qu'il n'a pas parlé au président Trump depuis le 2 juin dernier. Durant deux mois, il n'a pas été admis à présenter aucun rapport au président, dit-il. Et le président de déclarer que le scientifique en matière de santé est un « *bon copain (nice man), qui a*

commis beaucoup d'erreurs ». Entre-temps, hier, mardi, 14 juillet, on a vu le Dr. Fauci à la télévision, commettre une « *autre erreur* », sans doute. Il a dit qu'on pourrait mettre à point un vaccin efficace pour combattre le coronavirus « *d'ici un an à un an et demi* ».

*Le président Trump insiste qu'il faut ouvrir les écoles à temps pour le retour en classe des élèves en automne. Entre-temps, des professeurs annoncent qu'ils ne comptent pas reprendre les cours, sinon virtuellement. Ils craignent la remontée du coronavirus, maintenant en plein essor. Et voilà Elizabeth Dee, dit Betsy Devos, ministre de l'Éducation qui



Prince Andrew, ancien ami d'Epstein.

déclare « *s'ils n'ouvrent pas les écoles, il faut les couper les fonds* ».

À la date du 7 juillet, selon les statistiques officielles, plus de 40 des 50 états de l'Union ont rapporté que les cas d'infections sont à la hausse. L'état de New York, ayant pris des mesures drastiques dès le début, quand il était indiqué comme étant l'épicentre de la pandémie, aux E.U., rapportait seulement 912 nouveaux cas pour un total de 403 175 personnes infectées au total, et 32 350 décès. Et voilà New York qui exige que des visiteurs venant de 22 états ciblés doivent être en quarantaine durant 14 jours avant de pouvoir circuler librement dans l'état. Vraiment un revers de la situation, surtout s'agissant de la Floride, qui avait indexé les New-Yorkais, au mois d'avril, exigeant qu'ils soient mis en quarantaine durant 14 jours avant de pouvoir circuler dans l'état dit « *ensoiellé* ».

*Quelle nouvelle décision prendra-t-on pour la Convention présidentielle des républicains ? Le président Trump, en colère contre le gouverneur de la Caroline du Nord, membre du Parti démocrate, qui avait annoncé qu'il faudrait envisager des mesures strictes pour la Convention des républicains devant se tenir à Charlotte, ce

mois-ci, avait opté pour transférer l'événement à Jacksonville, en Floride, le mois prochain. Mais la COVID-19 s'est mise de la partie.

Voici la nouvelle situation. Le 4 mai, quand on avait annoncé le transfert à Jacksonville, on avait répertorié 1 011 cas de personnes infectées du virus. Quand le transfert a été opéré, le 11 juin, le nombre d'infectés se chiffrait à 1 770. Hier, mardi 14 juillet, Jacksonville rapportait 12 548 cas de Jacksonville testés positifs de la COVID-19. Et le gouverneur de la Floride, Ron deSantis, allié du président Trump, a décidé qu'il faut des mesures contraignantes à Jacksonville et ailleurs. Déplacera-t-on la Convention à nouveau ? Pour aller où ? Déjà, six sénateurs républicains ont annoncé qu'ils ne comptent pas faire le déplacement pour assister *in vivo* au sacre du candidat Trump à sa réélection. Ne serait-il pas indiqué d'organiser une convention virtuelle ?

*Un dossier criminel à sensation ayant des rebondissements d'outre-tombe. Ghislaine Maxwell, l'amie intime de feu Jeffrey Epstein, le multimillionnaire pédophile, qui se serait suicidé en prison à New York, n'a pu obtenir caution, hier, mardi 14 juillet, quand elle a comparu, virtuellement, au tribunal. Même avec ses millions, ou peut-être à cause de ses millions, le juge l'a trouvée un risque de fuite, et doit attendre, en prison, le procès, fixé à la date Mme Maxwell, 58 ans, aura à attendre encore une année avant de connaître son sort. Elle est susceptible d'écopier de 35 ans de réclusion, si elle est trouvée coupable des six chefs d'accusations portées contre elle, tous relatifs au trafic de jeunes filles de moins de 18 ans qu'elle avait recrutées pour les plaisirs de Jeffrey Epstein, un *matador* de « *viande fraîche* » ayant pignon sur rue. D'ailleurs, parmi ses anciens amis ou connaissances, on cite l'actuel président des États-Unis, l'ancien président Bill Clinton ainsi que le prince Andrew de la Grande Bretagne.

On reviendra sur ce dossier dans un proche avenir. Entre-temps, on a appris que des mesures strictes sont prises pour empêcher tout accident, du genre Jeffrey Epstein, qui pourrait couper court au procès de cette dame de la haute société ayant réalisé une fortune, au détriment de mineures qui souffrent encore dans leur chair et leur subconscient les flétrissures d'une jeunesse violée. À bientôt !

Pierre Quiroule II, 15 juillet 2020

L'INSÉCURITÉ LANCÉE DANS UNE PHRASE DANGEREUSE

Les gangs armés en manœuvre militaire en plein jour à la capitale

Jimmy Chérizier et son armée ambitionnent-ils la présidence ?

Suite de la page 13

me *Tèt Kale* deuxième version. Cela se comprend bien quand on sait que bien qu'évoluant loin du Palais national, l'ex-président-musicien impose une longue liste d'obligations à son successeur, notamment le paiement de fortes sommes d'argent à des membres de son équipe, dont, naturellement, la plupart des gangs armés.

À bien considérer, Jimmy Chérizier donne l'impression d'un chef de gang aux grandes ambitions. Détenteurs d'armes de guerre faisant de lui et de son armée de gangs fédérés des

rivaux redoutables de la Police nationale, il est capable de prendre des décisions, pour le moins insoupçonnées, comme, par exemple, déclarer son indépendance par rapport à leurs « *bienfaiteurs* » et à leurs « *alliés* » aux commandes de la République.

Sans aucun doute, les bandits armés, qui vivent dans des conditions infrahumaines avec leurs familles, dans les bidonvilles, n'ignorent pas l'opulence dans laquelle vivent Jovenel Moïse, ses proches collaborateurs et alliés politiques. Pourquoi en sont-ils exclus ? Il y a fort à parier que cette dernière question ne cesse de résonner dans leur tête. Car, tout

compte fait, grâce au système socio-économique entretenu par Jovenel Moïse et son entourage, les bandits armés sont à jamais relégués à leur place, dans les bidonvilles, pour s'entredéchirer, se tuer et se battre en permanence pour conserver l'espace social et physique qu'ils occupent, ou bien pour en prendre possession. Mais surtout pour assurer la pérennité de PHTK au pouvoir. Voilà donc, matière à réflexion, si ce processus n'était pas déjà en cours.

On se rappelle, dans le temps, en Haïti, comment les chefs de bande s'organisaient pour prendre le pouvoir. Cacos et Piquets, par exemple,

ils se succédaient au Palais national, en conduisant leurs troupes dans leur marche de leurs villes de provinces respectives, jusqu'à la résidence officielle du chef d'État, décimant ou vaincre sur leur passage les troupes fidèles aux autorités de la capitale.

N'est-il pas sage de poser la question de savoir sur quelle situation débouchera le pays, si les gangs armés, à travers la République, se décidaient à élargir la présente fédération avant d'affronter la PNH. En ce sens, on pourrait dire que le défilé des gangs de Port-au-Prince, le mardi 7 juillet dernier, constitue un microcosme de l'événement

tuelle ambition de Jimmy Chérizier et de son armée enguenillée.

Tout cela dit, et si Barbeque ambitionne-t-il de séjourner au Palais national, même avant la fin du mandat de Jovenel Moïse, le 7 février 2021 ? Le système politique haïtien recèle tant de surprises que les ambitions politiques des uns et des autres n'ont point de limites. En ce sens, on peut dire rien n'est impossible dans ce pays, surtout en ce concerne l'identité de celui à qui seront remises les clés de la résidence officielle du chef de l'État.

L.J.